

LES DISCUSSIONS REPRENNENT!

Lire page A-3



RÉFECTION DE LA ROUTE 161



ENCORE UN MOIS À PATIENTER

Lire page A-3

L'ÉCHO de FRONTENAC

Au SERVICE des COMTÉS de FRONTENAC - MÉGANTIC - COMPTON

Vol. 57, No 28

L'Écho de Frontenac, mardi, 8 juillet 1986

.40c

Lu par 30,000 personnes dans 6,300 foyers

MEMBRE



• SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER
9,000\$ AMASSÉS DANS LA RÉGION

Page A-10

• DIMANCHE PROCHAIN
LE GRAND PRIX CYCLISTE DE LAC-DROLET

Page B-1

ÉLECTION PARTIELLE À LAC-MÉGANTIC

QUARTIER NORD
SIÈGE NO 2



MME LISETTE MARCEAU-JACHON



M. ALBERT D. TURCOTTE

Les citoyens

GUIDE

Le Guide du Parti Libéral

VOTRE COUPON DE CAISSE ROSE PEUT VOUS FAIRE GAGNER UN BILLET VALEUR DE \$15.00 POUR LE SPECTACLE

ANDRÉ-PHILIPPE GAGNON

DU 25 JUILLET

SOYEZ PARI LES 20 PERSONNES CHANCEUSES

DOLLAR

SPLENDIDE

ESCOMPTE DE

25% à 50%

ET PLUS

Avec la fougue des enfants en vacances...

Le camp d'été Richelieu renaît!

L'école est finie, vive les vacances! Et pour quelque 150 jeunes garçons et filles de 7 à 12 ans, tous les espoirs sont tournés vers le Camp d'été Richelieu qui, pour une quatrième année consécutive, donnent l'opportunité à chacun d'eux de vivre une pleine semaine d'activités loin de la maison, en pleine nature, en compagnie de nouveaux amis. Ça, ce sont de vraies vacances!

André Campeau

Et depuis un peu plus d'une semaine, le site du 4^{ème} rang à Frontenac a repris les allures de fête qu'on lui connaissait lorsque les jeunes, une vingtaine à la fois, y mettent plus de gaieté et de vie. À tour de rôle, les groupes se succèdent à chaque semaine du 29 juin au 6 août prochain.

De nouveau responsable cette année, André Samson précise que cette année, plus que jamais, l'accent est mis sur un contenu éducatif amélioré, fruit de l'expérience de quelques moniteurs qui le

secondent mais également de l'ajout de nouveaux animateurs, sang neuf dont on ne peut se passer.

Quelques minutes d'entrevue suffisent amplement à constater que le Camp d'été Richelieu, c'est d'abord L'Équipe, le responsable, les moniteurs, les enfants, heureux "melting pot" qui donnent toute la place à la spontanéité et à l'imprévu...

Cette année, l'Équipe c'est Martine Roy, responsable des cuisines et animatrice; Isabelle Lessard (activités en forêt), Lisanne Dostie (activités nautiques), Catherine Dubé (activités culturelles) et Stéphane Roy (orientation et forêt et jeux organisés), aux

quelles s'ajouteront deux autres personnes responsables de l'entretien du site et du petit jardin.

ACTIVITÉS ET SÉCURITÉ

Cet été encore, les responsables mettent de l'avant trois axes d'activités où les enfants, par groupe de sept, alternent de la randonnée en forêt à la course à la boussole, en passant par l'expédition en canot.

Aux autres activités déjà rodées l'an dernier, telles le tir à l'arc, le ballon, la lecture, les travaux ménagers, la ferme, le jardin et la cueillette de fruits, viennent s'ajouter l'orientation en

forêt, le relevé météorologique et le tir à la carabine.

Si les jeunes ont droit aux préceptes de sécurité à bord l'embarcation lors de l'expédition en canot, ils connaîtront également quelques rudiments de survie en forêt lors de leur excursion à la boussole et surtout, lors du coucher dans les bois.

L'expérience s'avère déjà exaltante pour les petits: transporter une tente, trouver un endroit pour dormir, faire un feu, etc...

Autre nouveauté, le relevé météo qui vise à sensibiliser les participants au temps qu'il fait et à l'importance des facteurs météorologiques. Or les enfants prendront le relevé des températures maximale et minimale de la journée, la vélocité des vents, la température de l'eau, les précipitations et l'ennuage. L'expérience

devrait permettre de dresser un tableau météo de l'été 1986 que l'on espère pouvoir comparer par la suite, aux autres de 1987, 1988, 1989...

Et finalement, dans la même lignée que le tir à l'arc, le tir à la carabine constituera le prétexte idéal pour marier la précision et l'habileté aux rudiments de sécurité qu'il faut constamment mettre de l'avant.

Et là-dessus, pas de compromis puisque les moniteurs se font un point d'honneur de mettre l'accent, en tout temps, sur la sécurité de chacun des enfants. Pour ce faire, ils disposent d'un système de télécommunication qui le relie 24 heures par jour à leur responsable, André Samson, sans compter les services d'une voiture stationnée au camp, d'une automobile près du lieu de couchage et d'un bateau à moteur prêt à assister l'expédition en canot...

Tout en fait pour prouver que plaisir et sécurité peuvent faire bon ménage, une des belles leçons à apprendre aux enfants.

Le camp dispose d'un budget estival évalué à \$23,000 financé en partie par le coût d'inscription de \$100,00 mais surtout, par les oeuvres et activités du Club Richelieu. Car à travers l'encan Richelieu, les activités du Centenaire de l'an dernier et la loterie du Club, on a appris à devenir moins dépendant des subsides gouvernementaux pour voir à la continuité d'une activité.

Avec le temps, Lac-Mégantic et la région se donnent peu à peu l'un des plus beaux camps d'été qui soit, au grand plaisir de tous ceux qui en profitent, des jeunes en vacances et des parents qui se donnent une semaine de répit... Bon été au Camp Richelieu!



Sur la photo, l'Équipe du Camp d'été 1986 Richelieu: Lisanne Dostie (assise), Stéphane Roy, Catherine Dubé, Martine Roy, André Samson et Isabelle Lessard. (Photo l'Écho)

Au "Chalet Sentiers Mont Mégantic"

Des soirées d'observation astronomique tout l'été

Faute de pouvoir compter sur l'équipement sophistiqué de l'Observatoire lui-même, les responsables du Chalet "Sentiers Mont Mégantic", en collaboration avec le Festival d'Astronomie Populaire, organisent cet été des soirées d'observation astronomique à l'aide de télescopes amateurs.

L'observation se fera tous les jeudis, vendredis et samedis soirs, de 20h30 à minuit, au chalet situé au pied du mont Mégantic, sur la route de l'observatoire.

Plusieurs amateurs d'astronomie ont vécu l'expérience des longues files d'attente pour mettre l'oeil, quelques secondes, dans le télescope géant du sommet. Les organisateurs de ces événements misent plutôt sur

une approche plus personnalisée de l'astronomie, à l'aide d'équipements plus flexibles et de l'assistance de deux étudiants en Astronomie de l'Université de Montréal, à l'animation.

Une nouvelle façon de prendre contact avec l'univers...

De plus, nous informons que le chalet ouvre ses portes sept jours par semaine durant l'été, avec un kiosque touris-

tique. Nous vous invitons de plus à venir déguster nos bons petits spéciaux de jour et à apprécier les services de notre bar.

Il y a aussi possibilité d'accueillir des groupes en réservant au 819-888-9211. Prière également d'informer les responsables des soirées d'observation de votre intention d'y assister en composant le même numéro de téléphone.

Les 12 et 13 juillet

Frontenac en Fête

De nombreuses activités sont prévues dans le cadre de "Frontenac en Fête", les 12 et 13 juillet prochains, organisé par le Comité des Loisirs de l'endroit.

SAMEDI, le 12 JUIN:

Tire, adresse et habileté sur moto tout-terrain, trois ou quatre roues. Inscription à partir de 11h00 le matin.

En soirée: Disco et remise des trophées aux gagnants, feu d'artifice et feu de camp.

DIMANCHE, le 13 JUIN:

à 9h00: Courses et jeux divers pour enfants, tournoi de balle familial (deux femmes par équipe minimum et tous les joueurs doivent avoir un lien de parenté entre eux,

jeux d'une même équipe). Inscription avant le 11 juillet. \$65,00 par équipe. à 13h00: Jeux de toutes sortes (marteau, brouette, paille, sciote, tarreau vissé, ski, lancer de la bûche, etc...)

Bar et restauration sur les lieux.

Informations: Jacques Roy: 583-0733 — Jean-Rock Bédard: 583-2376 — Vianney Nadeau: 583-3148.

Du plaisir pour tous à Frontenac!



Pour vous nous avons... LU, VU, ENTENDU

Les frais d'intérêts, les pertes sur le change en raison de la dépréciation du dollar et la baisse du prix du pétrole, ont réduit de 15 p. cent le bénéfice net d'Hydro-Québec au premier trimestre de 1986. Les revenus ont baissé de \$255 millions à \$216 millions.

Le nombre de chômeurs a diminué au Québec en mai et a augmenté dans le reste du pays. Le Québec cède maintenant à l'Ontario la première place au Canada pour le nombre de sans-emploi.

Selon le Centre canadien de la statistique judiciaire, à n'importe lequel moment au cours de l'année 1984-85, il y avait 27,000 condamnés derrière les barreaux et 78,000 autres en liberté surveillée.

Lors d'un colloque sur la sécurité routière, un professeur du département des sciences économiques de l'Université de Montréal, a affirmé que la Loi de l'assurance automobile du Québec, aurait entraîné une hausse substantielle du nombre des accidents de la route. La loi a réduit le prix des assurances pour les très très mauvais risques. Avant l'uniformisation des coûts, les mauvais risques ne conduisaient pas, ne pouvant s'assurer.

Un psychologue et un étudiant en doctorat de l'université de Montréal, ont étudié durant quatre ans le comportement des conducteurs montréalais et sont arrivés à la conclusion que le vendredi après-midi, les gens ne conduisent pas de la même façon.

Selon une étude publiée par le Conference Board of Canada, il est faux de prétendre que les travailleurs canadiens sont mieux rémunérés que leurs homologues américains.

Plus de 1000 personnes sont réunies à l'Université d'Ottawa dans le cadre de la 3^e conférence biennale sur le destin de la Terre. Les participants de tous les pays tentent de découvrir des nouveaux modèles d'intervention pour résoudre les problèmes du globe.

Selon un sondage Gallup, les Canadiens sont plus favorables au mariage à l'essai. 51 p. cent approuvent que les couples fassent vie commune pendant un certain temps avant de décider de se marier.

Trois jeunes québécois ont pris d'assaut et réussi l'ascension du mont McKinley, en Alaska, la plus haute montagne en Amérique du Nord.

Malgré le mauvais temps, 15,000 cyclistes ont pris le départ du deuxième tour de l'Île de Montréal.

Au Zoo de Granby, on a procédé au compte des bébés boas. La naissance de 75 boas au Zoo de Granby sera fort probablement homologuée dans le livre des records Guinness.

Dans le cadre du festival Juste pour Rire, à Montréal, le légendaire humoriste Jerry Lewis présentera son spectacle à la salle Wilfrid Pelletier à la Place des Arts.

L'Assemblée nationale a adopté le principe d'un projet de loi interdisant de fumer dans les lieux publics. Le projet donnerait le droit aux municipalités d'adopter sur leur territoire un règlement restreignant le droit de fumer.

En 1985, pour la première fois, on a enregistré un recul du cancer du poumon chez les hommes. Cette baisse est due au fait qu'ils fument moins.

Une équipe de quatre chirurgiens de London, Ontario, est venue prélever un foie sur un patient décédé à l'hôpital universitaire de Sherbrooke et qui avait fait don de ses organes. Les spécialistes ont lutté contre la montre pour sauver la vie d'un résident de l'Ontario gravement malade.

La doyenne du sénat américain, Mme Elsie Inman est décédée à l'âge de 95 ans. Elle avait été nommée à la Chambre Haute par le premier ministre Louis St-Laurent en 1955.

À Dollard des Ormeaux, le Royal 22^e Régiment a rendu hommage au dernier de ses officiers à avoir participé outre-mer à la guerre 1914-18. Le Lieutenant-Colonel Paul-Émile Bélanger est décédé à l'âge de 91 ans.

Le géant américain de jouet Mattel a lancé une nouvelle série de poupées. Les nouvelles poupées sont affligées de handicaps visibles. Parmi elles, figure un instructeur de ski unijambiste, une fillette aveugle accompagnée d'un chien guide.

La "Sainte vivante" des bidonvilles de Calcutta, Mère Térésa a participé à Québec à la IX^e conférence de droit constitutionnel à l'Université Laval. Elle s'est ensuite rendue à Montréal pour rencontrer un grand nombre de dirigeants de l'industrie et du monde des affaires.

À Montréal, Mère Térésa a assisté à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde à une messe concélébrée par les archevêques de Montréal et de Québec et où s'étaient rassemblées plus de 1,500 personnes. Les personnalités se sont ensuite rendues à l'hôtel Reine-Elisabeth, pour le "Déjeuner de la prière" où Mère Térésa a longuement prêché son évangile d'amour et de paix.

Élection partielle au siège no 2 du Quartier nord de Lac-Mégantic

Deux candidats se disputent le titre de conseiller municipal

(AC) - En plein cœur de l'été et au début des vacances estivales, deux candidats tenteront de s'approprier l'attention de l'électorat afin de se faire élire au siège no 2 du quartier nord de Lac-Mégantic, laissé vacant à la suite de la démission de M. Jean-Yves Sévigny.

À l'appel nominal, le 29 juin dernier, seuls Mme Lisette Marceau-Vachon et M. Albert D. Turcotte ont dûment présenté leur bulletin de candidat à l'élection partielle de dimanche prochain.

13 juillet. Coïncidence notable, tous deux sont enseignants à la retraite et "disponibles", de surcroît.

Première à annoncer officiellement sa candidature, Mme Lisette Marceau-Vachon jouit d'une excellente expérience, ayant été candidate en novembre dernier, précisément contre le conseiller Sévigny. Son retour en politique était somme toute logique, considérant la performance qu'elle avait affichée à la dernière élection municipale.

Toutefois, elle s'est fait ravir l'élection sans opposition par la candidature surprise de M. Albert D. Turcotte. Son expérience comme candidat à une élection provinciale lui a permis de se donner une équipe qui, dit-il, devrait le faire connaître rapidement dans le quartier nord.



MME LISETTE MARCEAU-VACHON



M. ALBERT D. TURCOTTE

Réfection de la route 161 à Nantes...

Encore un mois à patienter!

(AC) - Entrepris il y a maintenant près d'un an, les travaux de réfection de la route 161 à Nantes, sur une distance de 3 km, devraient prendre fin au début du mois d'août, au plus grand plaisir des automobilistes qui n'en finissent plus de laver leur voiture!

Les souvenirs du dégel du printemps dernier sont encore très frais à la mémoire de chacun et la pluie que Dame Nature nous ramène rappelle à quel point une voiture bien propre peu se salir rapidement lorsqu'il faut presque inévitablement passer dans ce secteur en construction.

Rejoint à son bureau, M. Denis Beauchamps du Ministère des Transports précise que l'entrepreneur n'accuse qu'un retard de deux à trois semaines sur l'échéancier des travaux, en retard imputable aux grèves sporadiques connues récemment dans le domaine de la construction.

Dès la semaine dernière, l'entrepreneur Boisvert Construction de Cookshire donnait une dernière touche finale au parcours avant de procéder à l'épandage du matériel concassé et à la pose d'asphalte. Ces deux dernières étapes, évaluées sommairement à \$300.000 seront exécutées par l'entreprise

Pavages Mégantic Inc. Cependant, le matériel concassé doit être approuvé par le ministère, procédure qui ramène à la fin du mois de juillet la finition des travaux, estimés globalement à près d'un million de dollars. M. Beauchamps ne dénote aucun problème survenu sur le chantier qui pourrait expliquer le retard sur l'échéancier. Toutefois, il pourrait en dire long, dit-il, sur les commentaires des gens qui ont bien hâte, à raison d'ailleurs, que tout soit terminé...

La direction de Bestar formule une nouvelle proposition...

Les syndiqués étudient la possibilité d'un retour au travail

Quelques heures après avoir participé à une rencontre commandée par la partie patronale, le négociateur de la Fraternité des Charpentiers-Menusiers et Travailleurs d'usine, M. Jérôme Harou, a qualifié de "raisonnable et respectable" la nouvelle proposition de la compagnie Bestar, qui a justifié la tenue d'une rencontre d'information avec les syndiqués, samedi dernier.

André Campeau

Selon les renseignements obtenus par M. Harou, la direction n'offrirait aucune nouvelle hausse mais la proposition aurait trait au mode de redistribution des augmentations, consenties en début d'année plutôt que bi-annuellement, au milieu et à la fin de l'année.

"À mon avis, il s'agit là d'une attitude beaucoup plus conciliante que le der-

nier 5 cents qui avait été proposé, tout en démontrant plus de sérieux et de reconnaissance envers ses 135 travailleurs syndiqués" a précisé M. Harou.

Dans un communiqué du syndicat, la Fraternité fustigeait les calculs de la compagnie qui ne tenait pas compte de l'étalement des augmentations au cours de l'année, ramenant les pourcentages d'augmentation à 3,6%, 3,8% et 3,6% pour les trois prochaines années.

En ce sens, par la nouvelle proposition formulée, le syndicat dit avoir gagné un point culminant important dans l'augmentation employée de part et d'autre, quant aux augmentations consenties.

De plus, la direction aurait laissé entendre que le protocole de retour au travail pourrait inclure une clause d'indemnisation pour les deux congés fériés, perdus à cause du lock-out.

M. Harou s'est toutefois refusé à spéculer sur les répercussions de cette nouvelle approche patronale, ajoutant que l'assemblée d'information pourrait devenir assemblée délibérante, où il pourrait éventuellement y avoir un vote sur l'acceptation ou le refus des offres patronales.

Mais selon lui, l'exécutif ne formulera pas de recommandations aux syndiqués. Tout de même, cette proposition, qui représente environ 10 cents de plus l'heure pour la deuxième et la troisième année, s'approche sensiblement du plancher fixé par les travailleurs.

(suite à la page A-19)

Considérant les facteurs particuliers de cette élection estivale, la campagne électorale fut en somme très courte et le vote par anticipation, dimanche dernier, probablement déterminant.

Les observateurs s'entendent sur un faible taux de participation, anticipé à environ 40%, ce qui laisse dire que l'élection appartiendra à celui ou celle qui réussira à

L'Écho de Frontenac, mardi, 8 juillet 1986 - A-3
faire voter leurs sympathisants, dont plusieurs auront débuté leurs vacances annuelles et voudront tout oublier de leur devoir de citoyen.

Or, l'élection suscite moins de passion qu'en novembre dernier, mais les candidats ont tout de même jusqu'à dimanche pour rassembler les forces, les appuis et surtout, les votes!

Les bureaux de vote seront ouverts le 13 juillet 1986, de 9h00 à 18h00, au 3800 Cousineau, à la grande salle de l'école Sacré-Coeur.

Le cumul des voix se fera à la grande salle du conseil de ville, le soir même du scrutin, au fur et à mesure que les boîtes de scrutin parviendront au secrétaire d'élection, M. Jean Perreault.

Tout le mois de juillet...

"Journée Bienvenue" à Baie des Sables

Dans le cadre de ses activités estivales, le Club Vacances Baie des Sables s'ouvre aux municipalités environnantes par le biais de journées "Bienvenue".

En fait, la direction et le personnel du Club vous réservent un accueil particulier, dans un site enchanteur et dans une atmosphère de détente alors que l'apéro vous sera servi sur la terrasse du Bar-Restaurant, entre 13h00 et 14h00.

Chaque week-end, des municipalités sont à l'hon-

neur: samedi le 12 juillet, Woburn et Piopolis; dimanche le 13, Val-Racine et Notre-Dame des Bois; le samedi suivant, Ste-Cécile et St-Samuel et le dimanche 20 juillet, Lac-Drolet et St-Sébastien.

De plus, un forfait unique vous est offert les dimanches, soit une croisière de deux

heures sur le Capitaine Cap II, avec départ de la Baie des Sables, suivi au retour d'un souper "brochette" vers 17h15 au Bar-Restaurant.

Le prix du billet (\$15,00) comprend le cocktail d'embarquement, la croisière et le souper. Pour réservations et billets, 583-2171 et 583-3562.

Bienvenue à tous et à toutes!



Encore quelques ponceaux à remblayer et la route pourra être "bientôt" pavée... (Photo L'Écho)



Judi dernier, les employés lock-outés se sont rendus pique-niquer sur le parterre de leur patron, M. Paulin Tardif. (photo L'Écho)

Du 17 au 20 juillet

Plus de 6,000 Témoins de Jéhovah au Colisée de Québec

De nombreuses familles de la région de Lac-Mégantic assisteront à un congrès biblique qui aura lieu au Colisée de Québec du 17 au 20 juillet prochain.

Monsieur Lyle Stevens, porte-parole des Témoins pour la région a déclaré que cette assemblée regroupera les délégués des régions de Québec, de la Mauricie, du Saguenay - Lac-St-Jean, de la Gaspésie et du Nouveau-Brunswick. Au total, 29 congrès semblables sont prévus au Canada cet été dont l'un au Forum de Montréal.

Monsieur Stevens a mentionné que le thème du congrès "la paix divine" revêt une importance capitale de nos jours. Plus que jamais, la société humaine est déchirée non seulement par les guerres et le terrorisme qui font rage ça et là dans le monde, mais aussi par d'autres sortes de luttes, tels les conflits entre conjoints ainsi qu'entre parents et enfants.

Le programme mettra en relief le fait que la paix avec Dieu est le fondement de la paix entre les hommes. Des conférences, des démonstrations et des représentations dramatiques souligneront les bienfaits qui résultent de la mise en pratique des conseils bibliques dans la vie quotidienne. Tous les délégués seront munis d'une copie de la Bible afin de mieux suivre et apprécier le programme.

La cérémonie du baptême par immersion totale dans

l'eau constituera l'un des faits marquants de l'assemblée. Au cours de la dernière décennie, les Témoins ont baptisé environ mille personnes par année au Québec.

Le point culminant de ce rassemblement sera le puissant discours public intitulé: "Enfin la paix! - sur l'ordre de Dieu". Il sera prononcé dimanche le 20 juillet à 14h00. L'entrée est libre à toutes les sessions et le public est cordialement invité.

Augmentation de 179,490\$ d'actif à la Caisse Populaire de Ste-Cécile

L'exercice financier qui a pris fin le 31 mars à la Caisse populaire de Ste-Cécile a été témoin d'une légère augmentation de revenus et de trop-perçus mais d'une augmentation assez importante de son actif qui a grimpé à 2,713,768\$ soit une augmen-

tation de 179,490\$.

Les revenus sont passés de 266,472\$ à 268,282 et les trop-perçus de 43,007\$ à 44,792\$.

Des prêts de 422,252\$ ont été consentis à 88 membres et 76 emprunts ont été remboursés.



Corporation de Développement Industriel de la région de Mégantic inc.

Le programme PECEC est de nouveau en vigueur!

Comme l'indique le titre de cette chronique, le moratoire sur le dépôt de nouvelles demandes de subvention dans le cadre du PECEC (Programme expérimental de création d'emplois communautaires) est désormais levé. Il est donc possible, pour les promoteurs de projets, de bénéficier des sommes mises à notre disposition dans le cadre de ce programme pour l'année financière 86-87.

Le PECEC: un appui à l'entreprise

Créé en 1977, le Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC) vise la création d'emplois permanents par la mise sur pied ou l'expansion d'entreprises enracinées dans le milieu.

Le PECEC, sous la responsabilité du ministre de la main-d'œuvre et de la sécurité du revenu, offre aux promoteurs du milieu les moyens de créer des entreprises viables. Il est administré par l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ).

Un programme qui répond aux initiatives du milieu

Vous mijotez un projet d'investissement? Vous recherchez un programme de subvention souple? Vous souhaitez que les fonctionnaires chargés de son administration soient accessibles en région et puissent prendre rapidement des décisions?

Le PECEC appuie les idées créatrices d'emplois. Il fait appel aux ressources humaines et financières du milieu pour que soient vraiment exploitées les initiatives et les volontés des citoyens qui désirent prendre en main leur propre développement économique et régional.

Les critères essentiels

Le PECEC s'adresse à tous ceux et celles, dirigeants d'entreprises, groupes ou citoyens désireux d'investir dans des projets qui:

- créent des emplois permanents;
- présentent des chances sérieuses d'auto-financement après deux ans;
- touchent des secteurs d'activités non saturés sur le marché.

Par ailleurs, le PECEC accordera une aide financière dans la mesure où les promoteurs auront préalablement épuisé les autres sources de financement, tant privées que publiques.

Une particularité: la présence régionale

Un des aspects intéressants du programme réside dans le fait que toutes les demandes de subvention inférieures à 75,000\$ sont analysées et font l'objet de décisions prises en région par un comité spécial: Le Comité d'approbation des projets (CAP).

Des critères assouplis pour les jeunes entrepreneurs

Le PECEC s'adresse autant au moins de 30 ans qu'aux entrepreneurs ayant une plus longue expérience des affaires.

Les jeunes entrepreneurs désireux de soumettre des projets doivent faire preuve de dynamisme et connaître assez bien le marché dans lequel ils veulent se lancer. Toutefois, dans leur cas, les critères d'admissibilité sont assouplis et la mise de fonds exigée est moins élevée.

Conclusion

Le PECEC est un programme souple et très intéressant pour les entrepreneurs jeunes et plus expérimentés. La description élaborée ci-haut est très sommaire. Si vous désirez de plus amples informations concernant le Programme expérimental de création d'emplois communautaires, n'hésitez pas à communiquer au Commissariat Industriel au numéro: (819) 583-4411. Industriellement vôtre,

Gilles Pansera

OPINIONS

Sous cette rubrique nous reproduisons les lettres signées que nous recevons traitant de sujets d'intérêt public. Ces expressions d'opinion n'engagent en rien la responsabilité du journal et de son éditeur. L'Écho ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues de même, il pourra couper certains passages de ces textes s'il les juge répétitifs ou tendancieux.

Réflexion sur le bénévolat

Les organismes communautaires, sont souvent bien mal perçus par les gens.

Au Québec, on est habitué de recevoir tous nos services de santé des mains du gouvernement. (Nous avons un service de santé dans les plus coûteux au monde). Mais est-ce qu'il répond vraiment à nos besoins?

On se retrouve souvent dans les salles d'attente engorgées, pour attendre des heures une consultation souvent insatisfaisante. On attend du médecin des guérisons instantanées et on est déçu de ne pouvoir résoudre en quelques visites les troubles de santé qu'on a accumulés pendant des années.

Bien sûr, il nous faut des spécialistes pour intervenir dans les situations nécessitantes. Mais nous avons tendance à oublier que nous aussi, nous avons un certain pouvoir de réagir, de s'aider soi-même, de changer nos habitudes de vie.

Les organismes communautaires: centre de bénévolat, personnes handicapées, femmes victimes de violence, ex-psychiatriés, personnes dépressives, alcooliques, enfants négligés, etc..., ces regroupements sont nés des efforts de quelques personnes généralement touchées par ces problèmes, qui veulent susciter une réaction, et provoquer des changements pour améliorer nos conditions de vie. Malheureusement, très peu de gens trouvent le temps et l'énergie nécessaire pour s'impliquer dans ces organismes.

Dans les années qui s'en viennent, tout porte à croire que le gouvernement ne pourra plus se payer un service de santé aussi coûteux que celui en place présentement. Qu'attendons-nous pour se serrer les coudes et se donner des services qui répondent mieux à nos besoins, des services chaleureux, humain et à notre portée?

Quand est-ce que les gens vont cesser de rechercher des solutions miracles à tous leurs maux et apprendront-ils à se prendre en main un petit peu plus?

La santé, ce n'est pas seulement une question de diète, de pilule, d'exercices ou de prière. La santé, c'est le résultat d'un mode de vie où l'on tient compte de toute sa personne, tant sur le plan physique, intellectuel, psychique, et spirituel. Et cela sans sombrer dans le fanatisme, mais plutôt en recherchant un équilibre harmonieux qui nous convienne.

Il n'y a pas de recette miracle, et les organismes communautaires ne sont pas là pour en offrir. Le nom le dit: communautaire. C'est vous, c'est moi et les autres ensembles,



Gare au feu, à tous les feux mêmes les plus petits qui peuvent, comme une trainée de poudre, provoquer de plus grands feux, encore plus désastreux.

x x x

Puisque la plupart des étrangers qui ont vu notre lac tiennent à le revoir, pourquoi ceux qui ne l'ont jamais vu ne feraient-ils pas un petit ou un plus grand voyage pour venir l'admirer?

x x x

Ils ne sont certes pas indifférents non plus au coup d'oeil magnifique qu'offrent nos rivières, nos forêts et nos sites de toutes sortes, plus enchanteurs les uns que les autres.

x x x

Tonnerre, tonnerre, voilà tes coups!

x x x

L'Homme est à se demander, dirait-on, s'il doit se détruire, ou non...

x x x

Dans l'affirmative, il lui restera à décider s'il doit le faire tout de suite ou s'il doit attendre un peu...

x x x

Dans cette enquête sur les causes du cancer du poumon, on appelle les témoignages de Dame Pipe, de M. Cigare et de Mlle Cigarette.

x x x

Entendu Sur le Pont, cette expression vieille mais traduisant bien l'état de la suffocante chaleur qui faisait: "Ça, c'est de la grosse chaleur".

x x x

C'est de se demander ce que deviendrait cette verdure, qui nous coûte tant d'efforts, d'attention et de travail, et que nous aimons, si le ciel secouait plus souvent et plus fortement de ses vents les poussières du Boulevard des Vétérans.

x x x

Après les mariés de juin, viennent les mariés de juillet qui précéderont les mariés d'août, et c'est ainsi que Cupidon continuera à lancer ses flèches.

x x x

"en commun" qui se donnent des moyens de mieux vivre.

La survie, et le développement des organismes communautaires dépendent directement de l'implication et de l'usage qu'en font les gens.

C'est un choix! À nous de le faire.

Suzanne Beauchesne

Une attitude appréciée

Monsieur le Maire Jean-Guy Cloutier
Messieurs les Conseillers

Nous tenons à vous souligner notre grande appréciation concernant votre attitude face au débat soulevé par le conseil d'administration du C.L.S.C. Maria Thibault, pour le changement de nom de la rue Huard.

En effet, le nom de cette rue avait été désigné au cadastre de la Ville en hommage à notre aïeul, le Maire Euzèbe Huard lequel était en fonctions en 1907 lors de la fusion des deux villages de Mégantic et Agnès pour la fondation de la ville de Mégantic.

Nous sommes flattés que le hasard ait permis qu'un établissement du réseau des services de santé s'érige sur cette rue. Hasard d'autant plus significatif puisque le nom Huard a été étroitement lié au développement des services de la santé de notre ville pendant plus de quarante ans, soit, de 1937 à 1978.

Veillez croire, Messieurs, en l'expression de nos sentiments distingués.

Dr Jacques Huard
pour la famille Huard

45e assemblée générale annuelle de la Caisse Populaire de Piopolis

Fondée en 1940, la Caisse populaire de Piopolis tenait sa 45e assemblée générale annuelle de l'exercice se terminant le 31 mars dernier. Les revenus ont passé de 139,083\$ à 144,656\$ et les trop-perçus de 14,383\$ à 19,062\$.

L'actif de cette institution d'épargne et de crédit a été porté de 1,400,710\$ à 1,434,509\$.

Des prêts de 412,798\$ ont été consentis à 80 sociétaires au cours du dernier exercice financier.

L'ÉCHO FRONTENAC

JOURNAL HEBDOMADAIRE RÉGIONAL fondé en 1929 et publié le mardi matin

• Rédaction - Administration
5040 Boul. des Vétérans
Lac-Mégantic
Q8B 2G5 - Tél.: (819) 583-1630

MEMBRE:
des HEBDOS A-1
des HEBDOS du CANADA
et de l'AUDIT BUREAU
OF CIRCULATION

Présidente
Mme L.-Philippe Poulin

Directeur-Général
Gaëtan Poulin

Directeur de l'Information
Rémi Tremblay

Journalistes
André Campeau
Rémi Tremblay

Conseillers-publicitaires
Gaëtan Poulin
Rémi Tremblay

**Secrétariat:
Administration
Publicité - Abonnement**
Lorraine Poulin
Lise Paradis
Violette Savard
Suzanne Poulin
Danielle Poulin

ABONNEMENT

CANADA
1 an: \$17.00 - 2 ans: \$30.00

ÉTATS-UNIS
1 an: \$47.00

Imprimé aux ateliers de l'imprimerie Poulin Ltée St-Joseph de Beauce

Courrier de 2e classe
Enregistrement no 1148

Toute reproduction de textes, annonces ou photos est interdite sans autorisation spéciale

NOUVELLE ADMINISTRATION

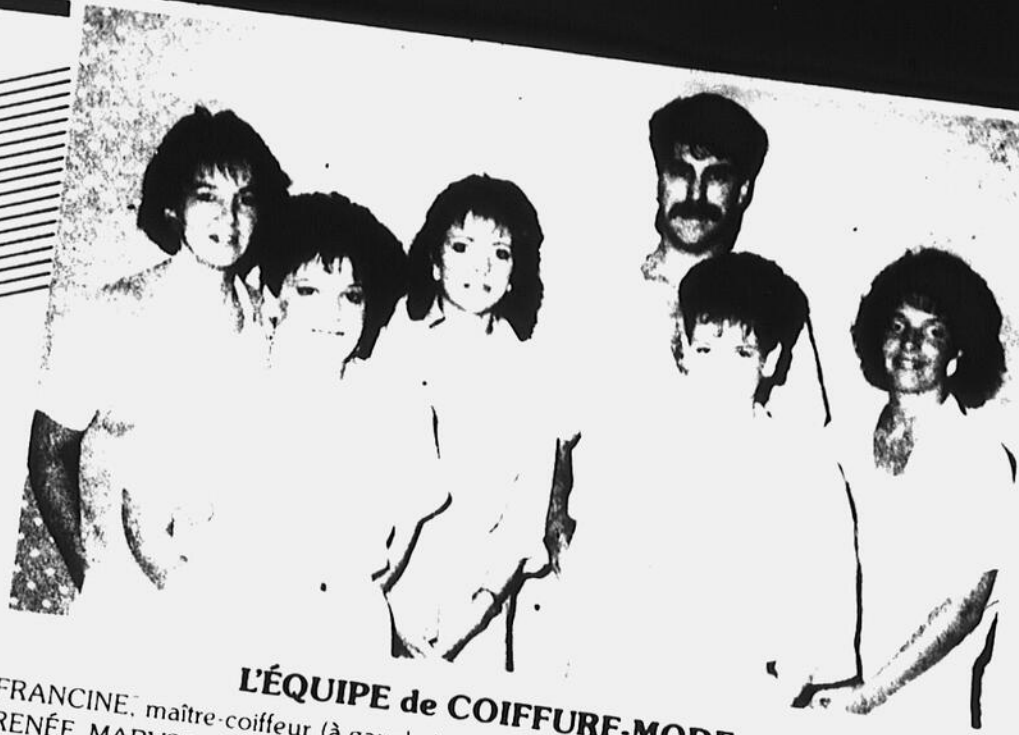
VINCENT POULIOT maître-coiffeur
et toute l'équipe vous souhaitent la BIENVENUE



Heures d'ouverture:
Mardi - Merc.: 9h. à 5h30
Jeudi - Vend.: 9h. à 9h.
Samedi: 8h. à 1 h.
avec ou sans rendez-vous

Vincent se joint à tout son nouveau personnel pour vous inviter au salon de COIFFURE MODE où vous recevrez, Mesdames, un accueil chaleureux et une attention toute spéciale

- Permanentes avec ordinateur "Karl"
- Coupes
- Teintures
- Reflets



L'ÉQUIPE de COIFFURE-MODE
FRANCINE, maître-coiffeur (à gauche); SYLVIE, maître-coiffeur (à droite), au centre
RENÉE, MARYSE et DANIELLE, coiffeuses entourant le nouveau propriétaire VINCENT
POULIOT, maître-coiffeur



**CARREFOUR
LAC-MÉGANTIC 583-2322**

Première étape législative de la révision des lois municipales

Le nouveau projet de loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, déposé le 19 juin à l'Assemblée nationale par monsieur André Bourbeau, ministre des Affaires municipales, constitue la première des six étapes législatives devant être franchies pour compléter la révision des lois municipales qui doivent être réunies dans un futur code des municipalités.

L'adoption des changements que l'on propose d'effectuer aux procédures actuelles, en matière d'élections et de référendums, entraînera des modifications importantes qui feront disparaître les diversités entre les milieux municipaux urbains et ruraux.

Le projet de loi 100 prévoit, notamment, que la durée des mandats de l'ensemble des élus/les locaux, soit uniformément fixée à quatre ans. Ainsi, les élections municipales se tiendraient tous les quatre ans, le premier dimanche de novembre, mais pas nécessairement la même année. Dans tous les cas, il s'agirait d'élections générales puisque tous les postes au Conseil municipal seraient ouverts aux candidatures, ce qui supprimerait le régime des élections rotatives en vigueur dans un bon nombre de municipalités.

Par ailleurs, on propose de nouvelles règles concernant les districts électoraux, afin d'assurer un meilleur équilibre de la représentation des

citoyens dans les conseils municipaux.

La qualité d'électeur et l'éligibilité à un poste au Conseil municipal seraient également uniformisées et basées sur une période de référence domiciliaire limitée à douze mois.

En ce qui a trait aux procédures électorales, le projet de loi vise à les harmoniser à celles des élections provinciales. Il est effectivement prévu que la révision de la liste électorale municipale puisse se faire après la période de mise en candidature et seulement si un scrutin doit se tenir. Au sujet des référendums, le projet de loi 100 suggère l'uniformisation des qualités exigées pour qu'une personne soit habile à se prononcer lors du référen-

dum, que ce soit à propos d'une fusion, d'une annexion, d'un emprunt ou en regard de règlements d'urbanisme.

Désormais, toutes les municipalités sans exception

auront le même outil de référence pour connaître les règles qui leur sont applicables en matière d'élections et de référendums.

Toute personne peut prendre dès maintenant connaissance du projet de loi 100. Les comptoirs de l'Éditeur officiel du Québec en tiennent à la disposition des intéressés afin de leur permettre, s'il y a lieu, de produire un mémoire à l'occasion de la Commission parlementaire devant siéger ultérieurement.

exposants.

Après un mot de bienvenue, Mme la présidente procéda au tirage déterminant la Maman de l'Année. Mme Leo Fontaine fut l'heureuse élue et reçut le trophée de l'année, présenté par Mme Lucille Bernier, présidente.

Une magnifique plante fut offerte par les membres du cercle en guise de félicitations. De nombreux autres

prix furent distribués à d'autres gagnants.

Mme Fontaine remercia chaleureusement les membres du bureau de direction pour ce beau geste. La soirée se termina par un magnifique buffet. Félicitations à toutes celles qui se dévouent pour la réussite de notre cercle de Fermières de Lambton.

Mme Emilia Couture

Les Fermières de Lambton

Le 13 mai dernier, les Fermières de Lambton tenaient leur exposition qui fut une véritable réussite. Tous les travaux ont soulevé admiration et curiosité de la part des

nombreux visiteurs. D'ailleurs, l'abbé Dominique Poulin, qui s'intéresse lui-même beaucoup à l'artisanat, n'a pas manqué de féliciter l'ensemble des

MARCHÉ aux PUCES et d'ANTIQUITÉS

3709 LAVIOLETTE coin DOLLARD

583-0615



ACHETONS VENDONS

MEUBLES, ACCESSOIRES, ARTICLES USAGÉS et ANTIQUES

(752)



Frontenac en Fête

12 et 13 juillet

organisé par le Comité des Loisirs commandité par:

DISTRIBUTIONS
PIERRE BÉDARD INC.

BREUVAGES
MÉGANTIC

MOTO
MÉGANTIC INC.

ASSURANCES

FORTIN, GAGNON & LEBRUN INC.

Courtiers en Assurances

4138 rue Lavelle LAC-MÉGANTIC 583-1208

27 guichets automatiques Desjardins en Estrie d'ici 1 an



(Sherbrooke) - Devant l'accueil enthousiaste réservé par les consommateurs à ce nouveau mode de distribution des services financiers, les caisses populaires Desjardins de l'Estrie ont décidé d'accélérer l'expansion de leur réseau de guichets automatiques et mettront en opération d'ici un an, 20 nouveaux guichets automatiques qui se rajouteront aux 7 déjà existants.

L'annonce de cette expansion du réseau des guichets automatiques Desjardins en Estrie a été faite en conférence de presse par Monsieur Raymond Comtois, premier vice-président et directeur général de la Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Estrie.

La sélection des sites d'installation est présentement en cours, mais on peut d'ores et déjà affirmer que l'ensemble des 225,000 membres de caisses populaires en Estrie auront accès d'ici un an à un guichet auto-

matique Desjardins.

Les guichets automatiques Desjardins sont accessibles sept jours par semaine, dix-huit heures par jour. On peut y effectuer en toute sécurité et confidentialité, des transactions de retraits, dépôts, virements et demandes d'information sur le solde d'un compte.

Près de 40,000 membres de caisses populaires en Estrie détiennent actuellement une carte d'accès au guichet automatique et effectuent plus de 70,000 transactions par mois sur ces guichets.

Monsieur Comtois a souligné que ce déploiement va permettre aux caisses populaires d'étendre la disponibilité et l'accessibilité des services offerts à leurs membres et permettre à Desjardins de maintenir sa position de leader en ce qui a trait à l'utilisation de nouvelles technologies dans la distribution de services financiers.

Avant de partir en vacances...

Pour plusieurs d'entre vous, la fin de semaine qui approche sera le début d'une nouvelle période. Hé oui!, enfin les vacances. Dans la région nombre d'industries, de manufactures et d'usines fermeront leurs portes pour 2 ou 3 semaines, sans oublier tous les chantiers de construction.

Vous avez projeté un petit ou un grand voyage en auto. Tout est prêt ou presque; vous vous apprêtez à partir et oh! malheur vous vous apercevez que votre auto est sale. Que faire? Vous n'avez surtout pas l'intention de débiter vos vacances en vous courbant à laver votre auto, et vous n'avez pas plus le goût de vous promener

dans une auto couverte de poussière.

Ne paniquez pas, venez faire un tour au Carrefour Lac-Mégantic, ce samedi 12 juillet et faites laver votre auto pour le prix modique de 2,00\$.

Ce lave-auto est parrainé par le Centre d'Emploi du Canada pour Étudiants, en collaboration avec le Magasin PEOPLES, Guy Bouchard Inc. PROVIGO et l'Association des Marchands du CARREFOUR LAC-MÉGANTIC.

Partez en vacances, reposés, sans courbature et au volant d'une auto bien propre.

Venez nombreux au lave-auto pré-vacances et ce, même si vous n'êtes pas en vacances...

Fermières de St-Sébastien

Mercredi le 14 mai avait lieu la réunion qui débuta par le mot de bienvenue avec Cécile, notre présidente, comme c'est la coutume nous avons souligné la fête des mères, et notre maman de l'année élue fut Mme Rose Bernier.

On a poursuivi avec notre invitée, Évelyne Lacroix, fleuriste, elle nous a entretenues sur les soins à donner à nos plantes intérieures pour qu'elles restent belles ou à la redevenir, aussi, des trucs pour garder nos fleurs coupées plus longtemps; ensuite elle a répondu aux nombreuses questions.

Invitation fut faite aux dames qui se seraient intéressées à assister à l'expo-intercercle, qui se tiendra à Beuceville le 14 juin.

À la réunion du 18 juin, notre présidente nous parla de la journée expo-intercercle qui fut une très belle journée; elle nous donna le pointage de chacun des travaux d'artisanat qui ont été exécutés pour cet occasion, et que toutes les dames ont pu voir et apprécier lors de notre réunion: tissage, jeté confectionné par Louiselle Rosa, points reçus: 19.5; couture, ensemble d'entraînement confectionné par Yolande Boulanger, 19.7; blouse de fantaisie par Pauline Dorval, 19.4; tricot, chaussettes pour homme par Jeannette Paré, 19.3; fantaisie, col brodé par Gertrude Paradis, 19.6 pour un total 97.5 points. Félicitations aux dames pour leur participation.

Il y a eu mise en candidature pour les élections et le bureau de direction se compose maintenant de Cécile Dion, présidente; Jeannette Paré, vice-présidente; Mariette Richard, secrétaire; Irène Rosa, Suzanne Grondin, Raymonde Fillion et

Simone Dion.

On se quitta en se souhaitant bonnes vacances et de retour en septembre.

Simone Dion
relationniste



À BRAS OUVERTS

Quelque chose à voir...

"Qu'y a-t-il à voir dans la région de Mégantic?" Voilà la question qui revient toujours à l'assaut au kiosque d'informatin touristique et/ou dans les endroits publics.

Pour y répondre, nous, au kiosque, prenons cinq à dix minutes pour résumer le tout et surprendre les gens de la multitude des attraits touristiques et des activités que la région nous offre. De son côté, la population a aussi son rôle à jouer. Il apparaît important de répondre de façon précise et positive aux visiteurs, car tout cela fait la différence entre une région active touristique et une autre qui ne réussit pas.

La chaleur de l'accueil tient à une multitude de détails et la région peut y contribuer de façon déterminante, entre autres par son souci de l'environnement et la qualité de vie de ses citoyens.

C'est souvent le "typique" qui attire le touriste. La qualité et l'originalité des festivals locaux (souvent relié au soutien financier d'une région) font partie des "produits touristiques" à vendre et qui contribuent au développement économique et socio-culturel de l'environnement.

Or voici un aperçu des activités de la semaine: 9-10 JUILLET: Baie des Sables, Lac-Mégantic: excursion de canot, voile, camping.

12-13 JUILLET: Terrain de loisirs, Frontenac: Tournoi de soft-ball, course et jeux divers, course de moto tout-terrain

12-13 JUILLET: Terrain de loisirs, St-Romain: course de baril du Québec

13 JUILLET: Salle Municipale, Lac-Drolet: Grand Prix Cycliste Labatt

13 JUILLET: Terrain de loisirs, Marsboro: compétition moto tout-terrain.

Les agents d'information touristique



Les Soupapes de la Bonne Humeur Inc.

L'intégration au travail d'une personne handicapée

Les obstacles que l'on voit l'embauche des personnes handicapées sont souvent dus à l'ignorance des besoins et au potentiel de la personne ainsi qu'à l'ensemble des préjugés que le monde du travail a à l'égard de cette main d'oeuvre. Certains employeurs ne connaissent pas les capacités d'une personne handicapée et la méfiance est un état d'esprit qu'on retrouve très souvent.

Selon une enquête réalisée par l'Office des personnes handicapées et le ministère du Travail en 81, on a constaté que les personnes handicapées sont très majoritairement sans travail. Pourtant, avoir une déficience physique ou mentale n'implique pas en soi la présence d'un handicap par rapport au travail.

Toujours selon cette même enquête, 86% des répondants désiraient travailler et parmi et ceux-ci, 66% auraient accepté un emploi régulier et 33% un emploi adapté. Une fois sur deux donc, les personnes handicapées ne désiraient qu'un emploi régulier.

En général, les personnes

handicapées ont un faible niveau de scolarité et de formation professionnelle; elles présentent des besoins d'accessibilité à des services d'évaluation et d'orientation professionnelle ainsi que des services de main d'oeuvre personnalisés et adaptés à leurs caractéristiques, dans leur milieu.

Le processus d'intégration au travail implique plusieurs étapes et, en ce qui concerne la population handicapée, un ensemble de ressources: l'évaluation, l'adaptation en période de pré-emploi, le placement et le suivi.

L'évaluation de la personne est une étape importante et mesure chez l'individu, ses habiletés, aptitudes, intérêts, ses capacités physiques et mentales. Cette évaluation doit tenir compte de l'ensemble des caractéristiques de la personne, de son milieu et du monde du travail.

L'étape du pré-emploi implique l'accessibilité à des programmes de réadaptation globale dans les centres d'accueil de réadaptation. Elle implique aussi des ressources de formation scolaire et de formation professionnelle pour adultes. Le but de ces ressources est de familiariser les personnes avec les divers aspects que comprend l'intégration au travail sur le marché régulier.

L'étape du placement nécessite le plus fréquem-

ment le support d'un conseiller en main-d'oeuvre outillé pour répondre aux besoins des diverses catégories de personnes handicapées. Ces services diffèrent en fonction des caractéristiques du client et peuvent aller jusqu'à trouver l'emploi, informer l'employeur au sujet des programmes offerts et intégrer la personne à son emploi.

Les activités du suivi et du maintien à l'emploi sont déterminées par les besoins et caractéristiques de la personne handicapée, de l'employeur, du milieu de travail et de l'environnement.

Le marché du travail est encore très peu perméable aux personnes handicapées. Cette situation dépend, comme nous l'avons déjà dit, de nombreux facteurs tel l'attitude de la collectivité, le manque d'information des employeurs et des syndicats sur les capacités des personnes handicapées. De plus compte tenu du nombre d'emplois disponibles, la situation économique actuelle rend difficile l'intégration des personnes handicapées sur le marché du travail régulier. (Extrait: Le Fouineur (nov. déc. 83).

Salon «L»

ESTHÉTIQUE
Sylvie POULIN esthéticienne diplômée
ÉLECTROLYSE
Bernadette LEBLANC diplômée en électrolyse

• Produits du laboratoire Dr Renaud
• Spencer

Sur rendez-vous du mardi au samedi
Ouvert: jeudi et vendredi soir.

583-0203 3932 Laval - LAC-MÉGANTIC

PIÈCES d'AUTOS DE TOUTES SORTES VENTE d'AUTOS USAGÉS

PARÉ
R.R. 1 NANTES

PIÈCES d'AUTOS
547-3477



VACANCES du 13 au 27 juillet 1986

30%

 d'escompte toujours en vigueur
RÉOUVERT LUNDI le 28 JUILLET

5540 Frontenac (face à l'arène)

583-0640

Un voyage de fin d'année

La polyvalente Montmagnac, en collaboration avec le Club Optimiste de Lac-Mégantic, organisait une excursion vers Québec à certains étudiants de sec. III en



Le groupe d'étudiants a pu admirer de près les chutes Montmorency.

guise de récompense de fin d'année.

Ce 19 juin, les endroits visités furent nombreux: chutes de la Chaudière, aéroport de Québec, Cathédrale de Ste-Anne de Beauport, Chutes Montmorency, Vieux Port de Québec, Lévis, Place Royale, Château Frontenac, Assemblée Nationale, Plaines d'Abraham, Université Laval et Place Laurier.

Les organisateurs tiennent à remercier sincèrement M. Laurent Veilleux, Francis Charbonneau de Breuvages Mégantic, M. Jacques Alain du Marché Métro et M. Serge Poulin, directeur-adjoint à la Polyvalente Montmagnac, et M. Réal Grondin, président du Club Optimiste.

Serge Latulippe



Quoi de meilleur qu'un bon repas cuisiné entre amis!



Prévenir la surdité: c'est possible...

Je ne vous apprendrai sûrement rien si je vous dis que les enfants ont besoin d'entendre pour apprendre à parler. Bébés, ils commencent à distinguer certains sons et à y attacher une signification. Le mot "surdité" n'évoque pas nécessairement une absence totale d'audition. La surdité peut se retrouver à différents degrés: légère, modérée, sévère ou profonde. Un enfant sourd profond ne pourra pas apprendre à parler d'une façon aussi automatique que l'enfant entendant. Par contre, l'enfant atteint d'une surdité légère ou modérée va acquérir la parole mais il est possible qu'il présente des difficultés d'articulation qui pourront nuire à ses apprentissages scolaires. Puisque le langage se développe dans les premières années de la vie, prévenir la surdité chez l'enfant constitue une protection très importante.

Plusieurs dangers menacent quotidiennement notre oreille. Elle est d'abord la proie d'infection de toutes sortes, de l'agression de corps étranger et du plus dangereux de ses ennemis: le bruit. Il faut donc être sur ses gardes et se préparer contre tout attaque!

Les infections de l'oreille appelées OTITES engendrent une perte auditive temporaire. Les signes de l'otite sont parfois sournois. Dans certains cas, l'enfant ne se plaint pas car la douleur n'est pas présente et pourtant l'audition est sensiblement diminuée. Le rhume soigné adéquatement peut éviter la propagation des microbes vers l'oreille. Apprendre à

l'enfant à se moucher une seule narine à la fois est un bon truc pour éviter l'apparition des otites. Si l'on se mouche les deux narines, il y a un risque de refouler les microbes du nez et de la gorge vers l'oreille. Si votre enfant se plaint de douleur à l'oreille ou s'il semble ne pas bien entendre, contactez votre médecin de famille. Celui-ci sera apte à suggérer le traitement approprié.

Une bonne hygiène de l'oreille peut prévenir la surdité chez l'enfant. On dit que 30% des enfants de 5 à 11 ans ont le conduit auditif bouché par la cire. Ce bouchon peut causer une surdité.

En fait, la cire dans l'oreille est normale et même indispensable. En utilisant des cotons-tiges (des Q-Tips) ou tout autre objet pour l'extraire de l'oreille, on la pousse, au contraire plus profondément dans le conduit auditif. Celle-ci durcit et forme un bouchon. Un nettoyage en surface à l'aide d'une débarbouillette humide est mieux approprié.

L'hygiène de l'oreille ne se limite pas à ces petits soins quotidiens. Elle s'étend à tout notre environnement sonore. Les bruits de très grandes intensités comme les coups de fusil sont facilement associés à un danger pour l'audition mais on oublie parfois qu'un bruit moins intense mais prolongé peut avoir des conséquences aussi dévastatrices. Certains jouets destinés aux enfants et même aux bébés créent un environnement sonore tellement bruyant qu'ils deviennent une menace sérieuse pour l'audition. Vivre dans le

Nouvelle chronique sur les animaux à la radio



Depuis hier, 8 juillet et à tous les mardis, à 11h30, Mme Rose Légaud tiendra une chronique sur les animaux, à la radio de CKFI, 1400. Amoureuse des animaux, elle tentera de vous faire partager sa passion, à chaque semaine. Elle est ici photographiée en compagnie de son magnifique berger allemand, pure race, Ruby.

bruit, toujours augmenter le volume, sont devenus des habitudes valorisées par les jeunes. Ces pratiques se développent de plus en plus tôt chez eux, le milieu familial n'échappe pas à cette tendance. Combien trop souvent les conversations doivent-elles entrer en compétition avec le téléviseur à plein volume? C'est donc très

tôt qu'il faut faire preuve de vigilance face à cet ennemi rusé: le bruit.

Bonne semaine à tous!

Caroline Mercier stagiaire en orthophonie (Inspire du document pour bien m'entendre avec mon oreille).

Les Isolations Grenier enr.

913, rue Colette, ST-LUDGER

Polyuréthane
Laine minérale soufflée
Recommandons les produits "RED TOP"
ESTIMATION GRATUITE

Frais virés acceptés
(819) 548-5397

SALON BENOÎT inc.
"MAÎTRES-COIFFEURS"
4771 Rue Laval - Lac-Mégantic
Lorraine, Sylvie
Chantal et Benoît
583-2360
visitez-nous sans rendez-vous

JOUISSEZ pleinement de la saison estivale avec une ROULOTTE

des meilleures marques à visiter dès aujourd'hui

À l'achat d'une roulotte débutez vos paiements que 3 mois plus tard

NOUVEAU - MIRO-FOURNAISE se branche sur courant 110 Excellent pour le camping

TRANSPORT de ROULOTTES et MAISONS-MOBILES
PIÈCES et ACCESSOIRES de ROULOTTES - FINANCEMENT SUR PLACE
UN ACCUEIL EMPRESSÉ - 7 JOURS/SEMAINE

Les ROULOTTES ST-FRANÇOIS Inc.
Route 263 longeant le grand lac St-François entre LAMBTON et ST-ROMAIN
Tel.: 418-486-7135 - 486-7594 - 486-7455

Dépositaire

- PROWLER
- GOLDON FALCON
- SUPERIEUR PROPANE
- APPALACHE
- BON AIR
- TRAVEL AIR
- GLENDALE motorisée
- MAISONS MOBILES
- MAISONS PRÉFABRIQUÉES "MA BELLA GRAND PRIX"

ROULOTTE PROWLER
MAISON-MOBILE "MA BELLA"
MAISON PRÉ-FABRIQUÉE

DERNIÈRE CHANCE VENTE VACANCES

TOUT TOUT TOUT EST RÉDUIT
même la marchandise nouvelle
du 1er au 12 JUILLET

Toutes les **CHAÎNES** en or - 10 kt ou en argent **ESCOMPTE 30%**

Lot de **BAGUES** en argent Rég: 18.00 à 26.00 **SPÉCIAL 12.00 ou 2 pour 20.00**

ENSEMBLE **ALLIANCES 20%** ESCOMPTE

MONTRES BRACELETS régides "VILIMA" Rég: \$175.00 **SPÉCIAL 135.00**

MONTRES de COULEURS Rég: 19.95 et 49.95 **SPÉCIAL 25.00 et 30.00**

MONTRES de TRAVAIL "TIMEX" pour hommes Rég: 49.95 **SEULEMENT 14.95** (Quantité limitée)

Lot de **BOUCLES D'OREILLES** couleurs **1.00 LA PAIRE**

Lot de **COLLIERS MODES et BOUCLES D'OREILLES** **5.00 L'ENSEMBLE**

COLLIERS et BOUCLES D'OREILLES (perles indiennes) **1/2 prix**

Appportez vos vieux bijoux or - argent - pierre Du rhin Perles ou autres **ÉCHANGEZ LES pour des NEUFS AUX MEILLEURS PRIX POSSIBLE**

REPARATION • REMISE À NEUF • BRUJES CHAÎNES BRELOQUES etc. 1.00 ch.

Beaucoup d'autres spéciaux
PLAN MISE DE CÔTÉ aux prix SUPER VENTE
Faites vite pour un meilleur choix

AUX CRÉATIONS PIERRE RAVALLÉE
5078 Frontenac Lac-Mégantic
583-2633

Départ de Mme Jeannine H. Veary du Greffe de Lac-Mégantic

20 ans au service de la justice

AC) - Le 20 juin dernier, une soirée toute spéciale s'est déroulée dans l'enceinte du Club de Golf de Lac-Mégantic où plus de 80 personnes ont rendu un hommage particulier à Mme Jeannine H. Veary, à l'occasion de son départ du greffe de Lac-Mégantic où elle agissait à titre de directeur depuis près de 20 ans.

En fait, en plus d'être directeur du greffe de Lac-Mégantic, d'importants pouvoirs lui étaient conférés puisqu'elle cumulait également les titres de protonotaire, registraire, juge de paix, greffier de la paix, greffier de la Cour Provinciale et du Tribunal de la Jeunesse.

Parmi les représentants de la magistrature, nous pouvons noter la présence de l'Honorable Jean-Louis Péloquin, Juge de la Cour Supérieure, l'Honorable Juge en chef du Tribunal de la Jeunesse, M. Albert Gobeil, l'Honorable Juge Yvon Roberge et l'Honorable

Juge Michel Côté de la Cour des Sessions de la Paix.

Également présents, de nombreux représentants du barreau local et de la Direction Régionale des Greffes à Sherbrooke. Mme Danielle L. Bruneau agissait à titre de maître de cérémonie.

Mme Veary est entrée au greffe de Lac-Mégantic en 1966 sous l'égide de Mme Bourque, si bien que deux ans plus tard, elle fut appelée à prendre la relève de celle-ci, désormais à la retraite.

À partir de ce moment, plusieurs services se sont ajoutés, notamment la Cour du Bien-Être Social en 1970 et la Cour des Petites Créan-

ces en 1972. Sans compter que plusieurs reconnaissent que sa détermination et son constant désir d'améliorer les services aux judiciaires ont grandement collaboré à la mise en place de la Cour Supérieure à Lac-Mégantic en 1979 et à la reconnaissance du District Judiciaire de Mégantic en septembre dernier.

Selon ceux qui l'ont côtoyée, elle n'a cessé de militer en faveur de l'amélioration des services à la clientèle, par ses démarches auprès des divers intervenants, par l'amélioration des locaux du greffe et l'implantation d'une bibliothèque au

service du barreau.

Sans conteste, les employés du greffe reconnaissent que son départ laissera un vide mais que pour bien des gens de la région, le greffe restera le "bureau de Mme Veary".

Cette soirée fut organisée conjointement par les membres du barreau de la région et le personnel du greffe, composé de Harold Bruneau, Danielle L. Bruneau, Lucille B. Mercier, Claudette Bruneau et Chantale Charbonnier. Des souvenirs furent remis par chacun des deux groupes.

Mme Jeannine Veary a définitivement pris sa retraite le 5 mai dernier. Des vœux de bonheur et de santé lui furent adressés par tous les invités présents.



Mme Veary adresse des remerciements aux organisateurs de cette soirée. À ses côtés, nous reconnaissons Mme et M. Albert Gobeil, Juge en chef du Tribunal de la Jeunesse, Danielle et Harold Bruneau, directeur du greffe par intérim.



Une photo de famille pour l'occasion: Robert et Debbie Veary, M. Earl Veary, Mme Jeannine H. Veary, Nancy Veary et Danny Jibb.



À la table d'honneur, dans l'ordre habituel, Mme Mariette Plamondon Hamel, Mme Marielle Hamel, l'Hon. Jean-Louis Péloquin, Mme Jeannine H. Veary, M. Earl Veary, sa fille Nancy Veary, son garçon Robert Veary, Mme et M. Albert Gobeil, Honorable Juge en Chef du Tribunal de la Jeunesse.

L'envol!

Comment choisir son/sa psychothérapeute? (suite)

Mais comme je le disais précédemment, la qualité de la relation thérapeute/client est le facteur déterminant. En ce sens, toutes les approches s'équivalent.

Souvent, après quelques rencontres des personnes se posent à nouveau la question du choix du/de la thérapeute. "Ai-je fait un bon choix?" "Devrais-je en consulter

un-e autre?"

"Est-ce un autre espoir raté?"

Je trouve important de rappeler que le processus thérapeutique n'est pas chose simple. Ce sont souvent des angoisses profondes que l'on travaille. Ainsi la thérapie n'est pas linéaire. Souvent, au contraire, 2 ou 3 rencontres (ou plus selon les thérapeutes et/ou les approches) ne font que mettre la personne face à un miroir, lui permettre de se révéler une face cachée d'elle-même, profondément enfouie. Le/la client-e vit alors un "down", une période difficile qui demande à être dénouée.

C'est souvent à cette étape que la remise en question de la thérapie est la plus marquée. C'est souvent là un mécanisme de résistance profonde.

Par contre, il se peut également que la personne n'ait pas réellement avancé, que la situation stagne. Qu'effectivement, la thérapie échoue.

En fait, ce n'est que soi-même qui peut identifier la cause réelle de l'échec: ses résistances personnelles, le/la thérapeute ou la mauvaise qualité de relation entre les deux. Chose certaine, on ne se ment jamais réellement à soi-même et du fait même, si c'est la première raison, il

risque fort que le même problème se présente à nouveau avec un-e autre thérapeute. Peut-être que nous ne sommes pas réellement "mûres" aussi? Encore une fois, nous sommes les seuls maîtres de soi en cette matière.

C'est de la même manière qu'il faut envisager la fin de la thérapie. Essentiellement, c'est le/la client-e qui est le/la plus à même d'identifier le temps de mettre fin à la thérapie. Rappelons que le/la professionnel-le est presque l'employé-e du/de la client-e, c'est l'aide que cette dernière se donne. Je rappelle que pour le/la thérapeute privé-e, il s'agit là de son gagne-pain et par conséquent, certain-e-s peuvent avoir intérêt à faire perdurer la thérapie.

D'autant plus qu'on a toujours à apprendre sur soi-

même. La vie change et tout individu en fait autant. Il faut donc revenir sur ses objectifs de départ. À cet effet, on ne peut qu'applaudir la pratique de plusieurs approches favorisant de préciser au départ un contrat fixant ses objectifs personnels à atteindre.

(suite la

semaine prochaine)

Clémence Rancourt
Association L'Envol
Tél.: 583-5290

Source: Petit guide pratique des psychothérapies en pratique privée de la région de Sherbrooke, par Gilles Tremblay.

Tél.: (819) 583-2675

FRONTENAC METAL

JEAN-THOMAS
BEAUDOIN
Président

3851 Jollette

- Acheteur de métaux et acier de rebuts
- Vendeur de fer et usagé et de tuyaux pour ponçaux

LAC-MÉGANTIC

LAUREAT LACHANCE LTEE

4867 Laval (819) 583-2231 Lac-Mégantic

À votre service depuis plus de 35 ans



M. LAURÉAT LACHANCE
Courtier d'assurance agréé



LÉO RODRIGUE
Courtier d'assurance Ass.



YVON HUARD
Courtier d'assurance agréé



PIERRE L'HEUREUX
Courtier d'assurance Ass.



BRUNO HUOT
Rep. assurance vie

COURTIERS D'ASSURANCE GÉNÉRALE et VIE

VOUS AVEZ des PROBLÈMES de TONDEUSE? JEAN-PAUL est là!

VIE
•
INCENDIE
•
AUTOMOBILE
•
RESPONSABILITÉ
•
etc...



- ACHAT
- ÉCHANGE
- RÉPARATION
- SERVICE
"Lui... y connaît ça!"

J. PAUL BILODEAU

3836 Jollette
LAC-MÉGANTIC 583-0473
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 9 HEURES

Gagnant du mois de juin



Au dernier tirage du mois de juin, Jacques Gendron (à gauche) fut l'heureux gagnant du \$1,000 en bons d'achat du Club Richelieu de Lac-Mégantic. Gaby Gendron, celui qui lui a vendu le billet gagnant, lui remet le chèque en main propre.

Échos d'il y a dix ans

(de notre édition du 7 juillet 1976)
INTRONISATION DU NOUVEAU CURÉ - "Au nom de Mgr Jean-Marie Fortier, archevêque, je suis heu-

reux de présenter à la communauté chrétienne de la paroisse Ste-Agnès son nouveau curé, en la personne de l'abbé Jean-Guy Lamoureux", souligna l'abbé

Ernest Genois, curé de Notre-Dame des Bois et délégué de S.E. Fortier, lors de l'intronisation du nouveau curé de la paroisse Ste-Agnès.

CENTRALE NUCLÉAIRE À LAC-MÉGANTIC? - Le siège social d'Hydro-Québec avait démenti la rumeur selon laquelle la région de Lac-Mégantic s'apprêterait à recevoir une centrale nucléaire dans son territoire. C'est du moins ce que révélait le quotidien La Tribune dans son édition du 30 juin dernier.

UN GIGANTESQUE SUCCÈS DES FÊTES DU TRICENTENAIRE - Plus de 3,000 personnes au défilé et 1,500 convives lors des célébrations, tel est le succès évident des Fêtes du Tricentenaire des familles Boulanger qui se sont déroulées à Lac-Mégantic, la fin de semaine dernière. Après un départ de l'Île d'Orléans, pays de leur ancêtre, il y avait un rassemblement en l'église Ste-Famille et un salut au Saint-Sacrement, en l'église St-Henri. Le lendemain, dimanche, les festivités réunissaient tous ces participants à Lac-Mégantic lors d'une messe, d'un défilé, d'un banquet et d'une soirée.

ORDONNÉ PRÊTRE - Un enfant de St-Honoré monte à l'autel, l'abbé Marc Pelchat est ordonné prêtre

par Mgr Lionel Audet, évêque auxiliaire de Québec, assisté de M. l'abbé Boucher, supérieur du Grand Séminaire de Québec.

SOIRÉE DE RECONNAISSANCE - Les paroissiens de St-Jean Vianney ont à la fois rendu hommage à l'abbé P. Eugène Doyle, tout en intronisant leur nouveau curé, M. l'abbé Charles-Henri Doyle, en présence de l'abbé Ernest Genois, curé de Notre-Dame des Bois et délégué officiel de S.E. Jean-Marie Fortier, archevêque de Sherbrooke.

IL Y A VINGT ANS

Quelque 500 enfants se sont rassemblés pour participer à l'ouverture officielle de l'OTJ de Lac-Mégantic, marquant le début des vacances estivales pour la plupart de ses jeunes. — M. Henri Latulippe, député fédéral du comté de Compton, figure au nombre des dix délégués du Canada en Europe afin de visiter diverses entreprises industrielles.

IL Y A TRENTE ANS

Au conseil municipal, le maire Drouin amende le règlement d'aqueduc afin de fixer un minimum au taux actuellement exigé pour les garages. — Un des plus vieux citoyens vient de mourir en la personne de M. Pierre Richard, 88 ans.

IL Y A QUARANTE ANS

À St-Ludger, deux enfants périssent dans un incendie qui a détruit la résidence de M. et Mme Thomas Gilbert. Ils étaient âgés de 3 et 4 ans. — M. Gérard Toulouse de Nantes se noie dans les eaux du lac Mégantic alors qu'il se baignait à la Baie des Sables.



Bonjour Châtelaines,

Un voyage est organisé pour Ste-Anne de Beaupré le 26 juillet prochain, toutes celles qui désirent en faire partie n'ont qu'à contacter Thérèse Charbonneau au 583-1251.

N'oubliez pas que notre assemblée générale se tient à tous les premiers dimanches de chaque mois et vous êtes toujours les bienvenues.

Nous sommes actuellement 457 membres en règle.

Antoinette Forest

CONSEIL-ÉCLAIR DE SECOURISME



Ambulance Saint-Jean

BRÛLURES CAUSÉES PAR DES PRODUITS CHIMIQUES CORROSIFS

- Les produits chimiques forts brûlent rapidement
- La rapidité est essentielle pour prévenir l'aggravation des brûlures
- Les produits chimiques sous forme de poudre tels que la chaux, doivent être enlevés de la peau immédiatement
- Rincez à fond la partie atteinte sous l'eau du robinet pour diluer et éliminer le produit
- Ne perdez pas de temps à chercher un antidote
- Rincez à grande eau sur le champ
- Couvrez la blessure d'un linge propre
- Obtenez des soins médicaux



OUVERT
7 JOURS + 7 SOIRS

BONNES
VACANCES!

INCROYABLE

LUXMAN

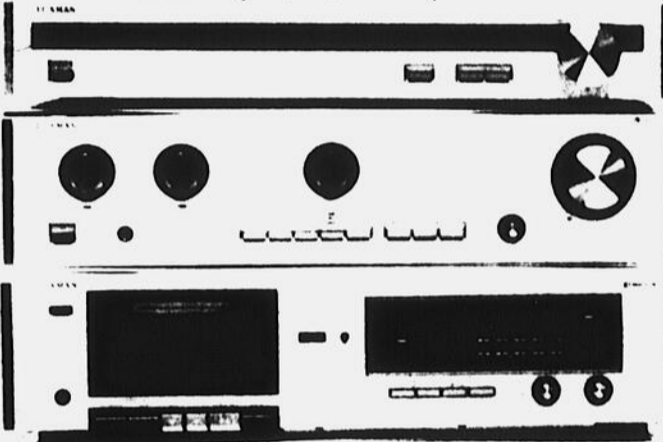


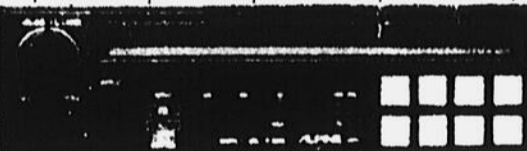
Table tournante (non illustrée)
 PD210 courroie, semi auto
 Tuner T210, AM-FM analogue
 Amplificateur intégré, 1.205
 30 watts x 2 RMS
 Lecteur cassettes (en option)
 K205 Dolby B + C
 Enceintes Audio Pulse 825, 2 voies

\$ **599**

Rég. \$880.00

ALPINE

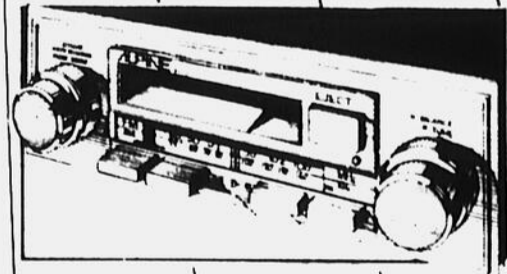
5900- LECTEUR DE DISQUE COMPACT (LASER)



\$ **999**

Touche de répétition
 Détecteur Music Sensor
 ADI
 Chargement automatique
 Pause

Affichage du numéro de piste
 minutage de musique
 Graves et aigus séparés
 Dimensions: 7" x 2" x 5 1/2"



\$ **249.**

7225 - 32 watts-RMS-AM-FM conversion automatique - contrôles basses et aigus séparés



LAC MÉGANTIC

Carrefour Mégantic - (819) 583-5244

ST-GEORGES

Place Centre Ville - 277-4285

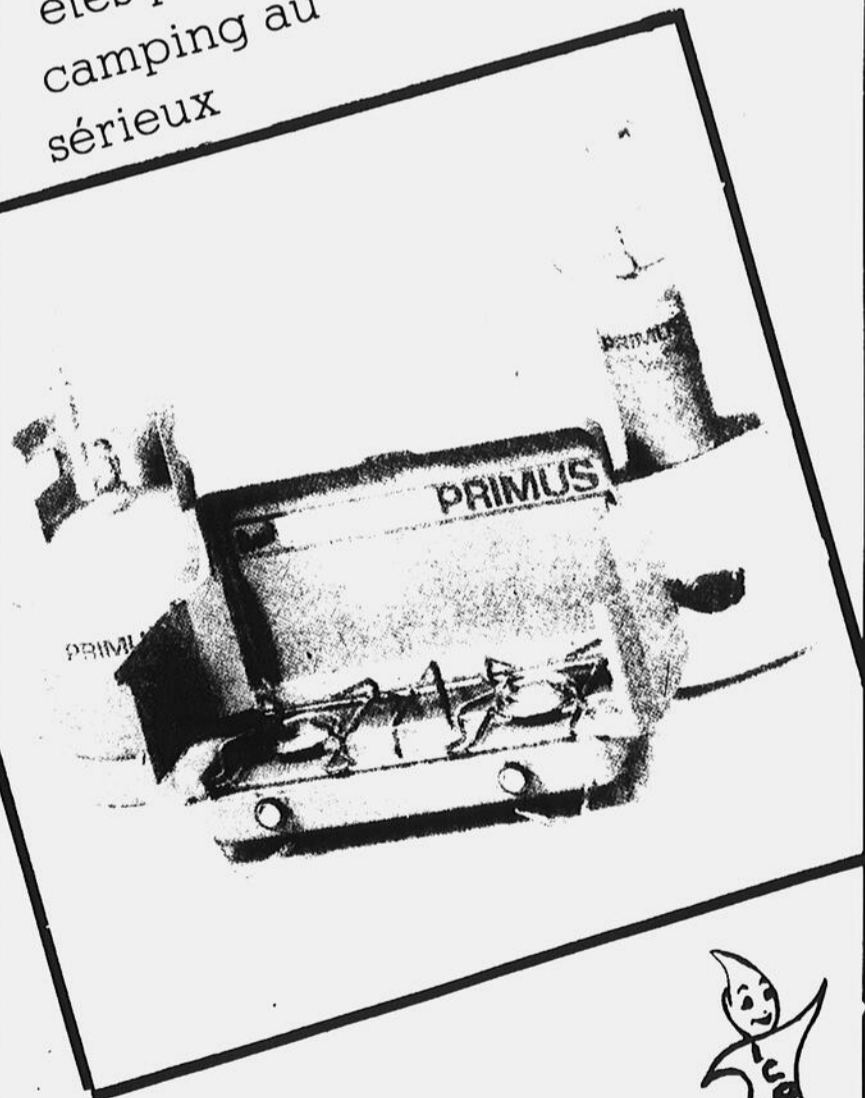
Carrefour St-Georges - 277-1362

LOCATION DE DISCOMOBILE

Quantité limitée - Premier arrivé, premier servi
 Les photos / illustrations peuvent différer des articles offerts.

PRIMUS

Si vous êtes prêt à prendre le camping au sérieux



B.B.Q. Sizzler

Seul dépositaire dans la région

LATULIPPE GAZ PROPANE

2294 Laval Nord
 LAC-MÉGANTIC

583-4580



toute une équipe! Les chefs de groupes de bénévoles de chacune des paroisses: Mme Rita Lessard (Lac-Drolet), Mme Bernande Roy (Marsboro), Mme Rita Chouinard (Woburn), Mme Clémence Lafontaine (Piopolis), Mme Claudette Lusque (Nantes), Mme Louissette Dansereau (Fatima), Mme Jeannine Giroux (Ste-Agnès), Mme Cécile Charbonnier (Lac-Mégantic), M. Raymond Rouleau, conseiller régional, Mme Simone Durand (Lac-Mégantic), Mme Émilienne Plante (Stornoway), Mme Claire Bouchard (Audet), Mme Isabella Dion (St-Sébastien), et Mme Rose-Hélène Rodrigue (Ste-Cécile).

Collecte de la Société Canadienne du Cancer

\$9,000 amassés dans la région

Un chèque au montant de \$9,000 a été remis à M. Raymond Rouleau, conseiller régional à la Société, lors du récent goûter annuel de l'organisme tenu le 25 juin dernier à Lac-Mégantic. Tous les

bénévoles de la Société Canadienne du Cancer étaient présents, soulignant les contributions de chacune de ces onze paroisses à la recherche sur cette terrible maladie.

Voici le détail de chacune

de leurs contributions: Piopolis (\$270.01), Lac-Drolet (\$592.50), St-Sébastien (\$946.00), Ste-Cécile (\$506.95), Woburn (\$600.85), Audet (\$608.00), Stornoway (\$375.84), Marsboro (\$289.75), Nantes (\$237.15), Notre-Dame de Fatima (\$1,220.80) et Ste-Agnès (\$2,894.66).

Merci beaucoup aux chefs d'équipe et aux valeureux

bénévoles de leur brillante réussite, aux médias d'information ainsi qu'au Restaurant du Carrefour pour l'organisation de leur Journée du Homard, au profit de la Société.

Jeanine Giroux
prés. de campagne
Cécile D. Charbonnier
prés. de section



Sur la photo, nous reconnaissons Mme Jeannine Giroux, présidente de la campagne 1986 dans la région (à gauche) qui reçoit un chèque de \$800.00 de Mme Josianne Lafontaine du Restaurant du Carrefour, pour leur Journée du Homard, au profit de la campagne.

Hydro-Québec est au service des industries québécoises

Hydro-Québec met à la disposition des petites, des moyennes et des grandes entreprises les vastes ressources techniques et financières qu'elle possède.

Elle effectue, à ses frais, sur demande, des études technico-économiques sur l'électrification de procédés industriels.

À votre service

Les spécialistes d'Hydro-Québec peuvent aider nombre de compagnies à choisir des équipements ou des systèmes électriques qui réduisent les coûts de production, augmentent la productivité, améliorent la qualité des produits et les conditions de travail des employés.

À la recherche des applications les plus appropriées à une industrie, ces spécialistes peuvent compter sur l'assistance du personnel technique de la société et sur les chercheurs de l'IREQ. Face à un problème complexe, Hydro-Québec n'hésite même pas à faire appel à des compétences extérieures pour réaliser les études requises ou acquérir le savoir-faire qui existe en un autre pays.

En outre, pour rendre les progrès techniques accessibles, Hydro-Québec a mis sur pied des programmes commerciaux à l'intérieur desquels elle peut contribuer aux investissements nécessaires à l'électrification d'un procédé.

Des applications multiples

Les applications de l'électricité aux besoins industriels sont diversifiées. Elles sont efficaces dans la production et la transformation des produits de consommation. Elles remplacent avantageusement le mazout ou le gaz pour le chauffage, le séchage, les traitements thermiques et la fusion des métaux.

Au Québec, le chauffage par résistances électriques peut être augmenté dans la cuisson des céramiques, des verres, des émaux, des produits alimentaires, des peintures, des vernis, etc.

Les techniques de l'induction peuvent être utilisées davantage dans la fusion des métaux ferreux et non ferreux. Le chauffage par infrarouge dont l'efficacité énergétique est élevée peut profi-

ter à plus d'entreprises. La pompe à chaleur qui récupère l'énergie dans les rejets thermiques peut, entre autres usages, servir davantage dans le séchage du papier, du bois, des tuiles, des briques, des cuirs, etc. La recompression mécanique de la vapeur peut réaliser des économies importantes d'énergie, particulièrement dans les industries agro-alimentaires, les pâtes et papier, le textile et la chimie.

Il ne faut pas non plus négliger le potentiel et les avantages de certaines applications de l'électricité découlant des machines à plasma, du chauffage par arc électri-

que ou par micro-ondes, de la conduction, du rayonnement ultraviolet, de l'osmose et du laser.

Où s'adresser?

Toute entreprise québécoise peut obtenir l'aide technique d'Hydro-Québec pour étudier les applications possibles de l'électricité à des besoins industriels. Elle peut s'adresser au Service à la clientèle dont l'adresse et le numéro de téléphone apparaissent sur la facture d'électricité. Les spécialistes d'Hydro-Québec en électrotechnologies sont disponibles pour résoudre des problèmes et aider les industriels.



la caisse d'établissement de la chaudière

2000, St-Georges Oest, P.Q. G6B 1Y5

Avis de convocation

Avis est, par les présentes, donné qu'une assemblée spéciale des membres de la Caisse d'Établissement de la Chaudière se tiendra le **17 juillet 1986 à 20 heures** au siège social de la Caisse d'Établissement de la Chaudière situé au 3500, 6^e Avenue, St-Georges Oest, Beauce, pour l'étude et l'adoption d'un acte d'accord visant à fusionner les actifs et les opérations de la Caisse d'Établissement de Québec avec ceux de la Caisse d'Établissement de la Chaudière en marge d'une nouvelle politique d'interrégionalisation.

Tous les membres sont cordialement invités à y assister.

St-Georges Oest, ce 8 juillet 1986.


Paul A. Fournier
Secrétaire-adjoint

CÉLÉBREZ LE BEAU TEMPS

COMMENCEZ VOTRE SAISON DE GOLF

SUR LE BON PIED AVEC ALBATROS

Le magazine officiel de l'association des golfeurs professionnels du Québec.



En vente dans tous les kiosques et les clubs de golf. Vous y trouverez tout ce que vous voulez connaître sur le GOLF, entre autres.

Comment améliorer votre jeu. • Les Champions Québécois et Internationaux. • Les meilleurs terrains de Golf. • Les destinations Internationales de Golf.

votre guide indispensable du golf

Veillez le découper et nous l'expédier en l'attachant à la formule d'abonnement page 23 du magazine en vente partout.

COUPON D'ABONNEMENT D'UNE VALEUR DE 5\$


NOM _____ TEL _____

ADRESSE _____ CODE POSTAL _____

Cheque - Carte de crédit # _____

Signature _____

RETOURNER À: L'ÉCHO DE FRONTENAC
5040, Boul. des Vétérans
Lac-Mégantic - G6B 1Y5



Toujours à votre service

- TISSUS au mètre
- ACCESSOIRES de COUTURE
- PATRONS "Burda" - "Vogue" - "Jalie"

chez

TISSUS MÉGANTIC enr.

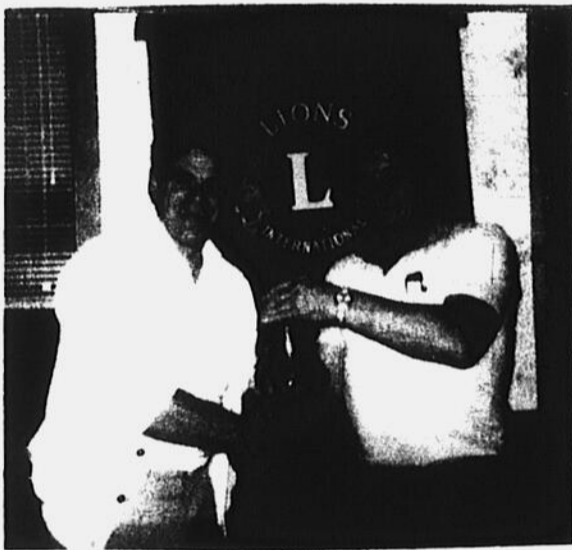
LAC-MÉGANTIC

486 rue Laval 583-4117

Objets perdus chez les Lions...



Grâce à la complicité du lion Gilles Quirion, protocole de Lac-Drolet (à gauche), le lion Gaston Cloutier, président du Club de Lac-Mégantic, (à droite) a pu retrouver sa banque lors du souper du 11 juin dernier.



À la même occasion, M. Gérald Bolduc, vice-président et futur président du club Lions de Lac-Mégantic pour 1986-87 a quant à lui retrouvé sa cloche... Félicitations Gérald!

Bélanger Hébert COMPTABLES AGRÉÉS

VOUS PRÉSENTE

COMPRENDRE L'IMPÔT

Le Fisc peut vous aider à financer vos investissements

Dans le cadre de votre planification fiscale annuelle, il incombe que vous pensiez à optimiser la déduction de vos intérêts sur emprunt. En plus du Régime d'épargne-actifs, de l'exonération du gain en

capital et des différents abris fiscaux, la déduction des intérêts est une autre tactique fiscale pour faire participer le fisc à vos coûts d'investissements.

Exception faite des cas

dont nous discuterons plus loin, vos intérêts sur emprunt sont déductibles dans le calcul de votre revenu imposable, lorsque vous devez les verser sur de l'argent emprunté et utilisé pour investir dans votre entreprise, dans des placements productifs de revenu ou dans des immeubles locatifs.

Certains placements, toutefois, ne donnent pas droit à la déduction. En effet, nos lois fiscales prévoient spécifiquement que les intérêts sur emprunt pour contribuer à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER), un régime enregistré de pension (REP) ou un régime de participation différée aux bénéfices (RPDB) ne sont pas déductibles. De plus, les intérêts sur emprunt pour l'acquisition de terrains vacants, qui ne sont pas utilisés pour gagner un revenu, ne sont pas déductibles. Dans ce dernier cas, les intérêts non déductibles viennent augmenter le coût du terrain.

DÉCISIONS RÉCENTES

Deux décisions récentes rendues par les tribunaux canadiens nous apportent des éclaircissements sur la déduction des intérêts.

1. Quand les intérêts sur emprunt cessent-ils d'être déductibles?

Dans une décision de la Cour fédérale d'appel, Monsieur le Juge Heald, a établi que les intérêts versés à l'égard d'un emprunt de 100.000\$ pour faire l'acquisition d'actions cessaient d'être déductibles à partir du moment où ces actions sont disposées.

Cette décision est en harmonie avec les autres décisions qui l'ont précédée et le principe établi doit être respecté. Même si des intérêts peuvent être déductibles au moment où l'emprunt est contracté, le droit de réclamer cette déduction cesse, lorsque la source de revenu, soit le bien ou l'entreprise, disparaît.

2. Un individu possédant des placements acquis avec ses propres fonds, qui doit emprunter pour fins d'acquisition de biens personnels, parce qu'économiquement cela est plus avantageux, peut-il déduire les intérêts?

Dans l'affaire SAID M. ATTAIE vs M.N.R., le contribuable avait contracté une hypothèque de 54.000\$ à un taux d'intérêt de 10-3/4% pour faire l'acquisition d'une résidence. Au cours des années suivantes, il a reçu une importante somme d'argent qu'il utilisa pour acquérir des dépôts à terme portant intérêts au taux de 16% plutôt que de rembourser son hypothèque.

Monsieur Attiaie réclama une déduction pour intérêt à partir de la date d'acquisition des placements. Le juge Goetz de la Cour canadienne des impôts donna raison au contribuable en précisant toutefois qu'il s'agissait d'une situation exceptionnelle.

Doit-on suivre cette décision?

La sagesse serait d'attendre pour deux raisons: le ministère du Revenu national a porté la décision en appel et deuxièmement la Cour Suprême du Canada se pen-

che actuellement sur une cause (THE QUEEN vs BRONFMAN TRUST) dont le principe est essentiellement le même et où certaines lignes directrices pourraient être tracées.

PLANIFICATION

Si vous avez des emprunts dont les intérêts ne sont pas déductibles, vous pourriez peut-être convertir les inté-

rêts non déductibles en des intérêts déductibles. Si, par exemple, vous avez un emprunt hypothécaire de 60.000\$ sur votre maison et que vous possédez 30.000\$ d'obligations d'épargne du Canada, vous devriez envisager la possibilité d'encaisser vos obligations, réduire votre emprunt hypothécaire, puis emprunter de nouveau les fonds nécessaires pour réin-

vestir dans une forme quelconque de titres productifs de revenu.

Ayant de vous lancer tête première dans une telle planification assurez-vous:

- que le taux de rendement après impôts sur vos placements disposés n'exède pas le taux d'intérêts non déductibles exigé sur vos emprunts personnels.
- que la disposition des

placements n'entraîne pas de revenu imposable important. L'utilisation de l'exonération des gains en capital peut réduire cet impact - que la disposition des placements n'entraîne pas de pénalité coûteuse.

François Guy Dupuis
M. Fisc.
Service de Fiscalité
Bélanger Hébert

LES FÊTES DE L'AMIANTE DU 4 AU 13 JUILLET 1986

AU STADE DES CAISSES POP DE THETFORD-MINES DU 10 AU 13 JUILLET

TOURNOI INTERNATIONAL DE BALLE-RAPIDE

Équipes participantes:

- | | |
|---------------------------------|------------------------|
| Québec (Boucherie Fabien Gagné) | Thetford-Mines |
| Massachusetts (Fall River) | Île-du-Prince-Edouard |
| Nouveau-Brunswick | Kanata |
| Ottawa | New York (Schenactadt) |
| Nouvelle-Écosse | New-Market |

ACTIVITÉS PERMANENTES

- | | |
|-------------------------|---------------------------------|
| Place des Arts | Place de l'animation |
| Place des Fleurs | Place régionale |
| Place des Jeunes | Place canine |
| Place des Métiers d'art | Place de l'expression populaire |

Spectacle continu à Place de l'animation

Le vendredi 11 juillet, 23 h FEU D'ARTIFICE SUR THÈME MUSICAL

TOUS LES SOIRS Soirées populaires gratuites avec orchestres



Horaire des activités permanentes

- Le jeudi 10 juillet à compter de 19 h
- Le vendredi 11 juillet, à compter de 19 h
- Le samedi 12 juillet, à compter de 14 h
- Le dimanche 13 juillet, à compter de 14 h

Information:
Les Fêtes de l'Amiante
81, Notre-Dame sud
Thetford Mines
(418) 335-5858



RIEN NE VAUT LES PETITES ANNONCES DE

ECHO de FRONTENAC

COMPOSEZ **583-1630**

Au conseil de la municipalité de Frontenac

Mardi le 3 juin 1986, se tenait au lieu ordinaire des séances, la première séance de la session de juin 1986. Sont présents: Monsieur le Maire, Léon Ducharme et les conseillers suivants: Mme Jeanne Bédard, MM. Georges Stewart, Gaëtan Blais, Armand Royer, Pierre Philippon et Normand Carrier formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire.

Proposé par M. Pierre Philippon, appuyé par M. Normand Carrier et résolu unanimement:

Que les minutes des séances du 6 et 13 mai 1986 soient acceptées telles que présentées.

Que le procès-verbal de l'assemblée publique, du 26 mai 1986, des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement d'emprunt

no. 212-86 soit adopté tel que présenté

Attendu qu'un avis de motion a été donné pour déverbaliser une partie de l'ancienne route 24 sur une partie du lot 57 du rang 4 canton de Spaulding;

Attendu que la Corporation Municipale de Frontenac devra reconnaître les parties de terrain qui iront aux propriétaires concernés;

Attendu que les documents seront soumis à la Corporation Municipale de Frontenac pour approbation.

Il est proposé par M. Pierre Philippon, appuyé par M. Normand Carrier et résolu unanimement:

Que la Corporation Municipale de Frontenac accepte les documents pour reconnaître les parties de terrain qui iraient aux propriétaires riverains, lorsque tous les

documents auront été soumis au conseil municipal et qu'ils seront conformes.

Attendu que la Corporation Municipale de Frontenac avait reçu une demande afin de régler un problème d'eaux de surface entre les propriétés de MM. Paul Roy, Laurent Boucher et Alain Boucher et Rosaire Boucher.

Attendu que trois membres du Conseil municipal avaient été mandatés pour trouver les solutions possibles afin de régler le problème d'eaux de surface;

Attendu qu'il semble impossible de trouver une solution pour régler à l'amiable ledit problème d'eau;

Il est proposé par M. Pierre Philippon, appuyé par M. Gaëtan Blais, et résolu unanimement:

Que la Corporation Municipale de Frontenac mandate M. Léon Ducharme et Mme Jeanne Bédard pour régler de façon définitive le problème d'eau de surface entre les propriétés de MM. Paul Roy, Laurent Boucher et Alain Boucher et Rosaire Boucher;

Que la Corporation Municipale de Frontenac autorise M. Léon Ducharme et Mme Jeanne Bédard de retenir les services d'un avocat afin d'entreprendre les procédures judiciaires qui s'imposent pour régler le dit problème d'eau de surface.

Proposé par Mme Jeanne Bédard, appuyé par M. Georges Stewart et résolu unanimement:

Que le tarif pour l'accès à la plage du lac des Araignées durant la période estivale soit de 1.00\$ par personne pour les enfants et les adultes, par jour à compter du 6 juin 1986.

Il est proposé par M. Georges Stewart, appuyé par M. Normand Carrier, et résolu unanimement:

Que la Corporation Municipale de Frontenac demande à la S.P.C.A. de Lac-Mégantic s'il lui serait possible de se charger du service de contrôle des animaux de la municipalité.

Que copie du règlement et du mémoire des conventions leur soient expédiées pour compléter leurs informations.

Il est proposé par Mme Jeanne Bédard, appuyé par M. Armand Royer et résolu unanimement:

Qu'une demande soit faite à la Société d'Habitation du Québec pour corriger le plus rapidement le problème des eaux de surface, qu'occasionne la construction du H.L.M., aux propriétaires riverains.

Attendu que la Corporation Municipale de Fronte-

nac a l'intention de finaliser le pavage et la bordure de la rue des Érables;

Il est proposé par M. Armand Royer, appuyé par M. Pierre Philippon et résolu unanimement:

Que la Corporation Municipale de Frontenac mandate Mme Jeanne Bédard pour demander des soumissions pour le pavage et la bordure afin de finaliser la rue des Érables;

Que les soumissions devront parvenir au bureau du secrétaire-trésorier le lundi 16 juin à 16 heures au plus tard.

Il est proposé par Mme Jeanne Bédard, appuyé par M. Armand Royer et résolu unanimement:

Que la Corporation Municipale de Frontenac prête au comité des loisirs de Frontenac son garage municipal (pour les toilettes) et un local de l'hôtel de ville afin de permettre la tenue des activités prévues les 12 et 13 juillet 1986;

Que la Corporation Municipale de Frontenac autorise le comité des loisirs de Frontenac à exploiter, sur ses terrains un permis de boisson durant la période de festivités les 12 et 13 juillet 1986.

Proposé par Mme Jeanne Bédard, appuyé par M. Pierre Philippon et résolu unanimement:

Que des félicitations soient adressées à M. Léon Ducharme, maire, pour sa nomination et son travail comme président du comité organisateur du congrès de l'UMRCQ 1986.

Il est proposé par M. Pierre Philippon, appuyé par M. Georges Stewart et résolu unanimement:

Que la municipalité de Frontenac rembourse à la Société Québécoise d'Assainissement des Eaux sa quote

part au montant de 5,325,34\$.

La conseillère Mme Jeanne Bédard, donne avis de motion d'un règlement concernant l'interdiction aux machineries lourdes munies de chenilles avec ou sans crampons de circuler dans les rues asphaltées de la municipalité.

Proposé par Mme Jeanne Bédard, appuyé par M. Armand Royer et résolu unanimement:

Que la séance soit levée et que la session soit ajournée au lundi 16 juin 1986 à 19h30, heure de l'ajournement 21 heures.

SÉANCE AJOURNÉE DU 16 JUIN

Lundi le 16 juin 1986, se tenait, au lieu ordinaire des séances, la deuxième séance de la session de juin 1986. Sont présents: Monsieur le Maire, Léon Ducharme et les conseillers suivants: Mme Jeanne Bédard et MM. Armand Royer et Pierre Philippon formant quorum sous la présidence de M. le Maire. Sont absents les conseillers: MM. Georges Stewart, Gaëtan Blais et Normand Carrier.

Il est proposé par M. Armand Royer, appuyé par Mme Jeanne Bédard et résolu unanimement:

Que la Corporation Municipale de Frontenac ouvre un compte au nom du projet 5155RH 1 dans le cadre du Programme Développement de l'Emploi;

Qu'une avance de 700.00\$ soit versée au projet par la Corporation Municipale de Frontenac pour démarrer le projet et cet argent sera remboursé à la municipalité à la fin du dit projet;

Que Monsieur Léon Ducharme, maire et M. Bruno Turmel, secrétaire-

COIFFURE ELLE
SALON DE COIFFURE POUR DAME

Spécialités: coupes avant-gardistes - brushing - reflet - permanentes - traitement - coloration

**153 Principale
Lac-Drolet
Tél. 549-2288**



Maryse Lacroix
Maître-coiffeur

trésorier soient autorisés à signer tout document concernant le dit projet 5155RH 1.

Il est proposé par M. Pierre Philippon, appuyé par M. Léon Ducharme et résolu unanimement:

Que la Corporation Municipale de Frontenac paie M. Jean-Guy Turmel pour faucher le côté des chemins municipaux.

Il est proposé par M. Armand Royer, appuyé par Mme Jeanne Bédard et résolu unanimement:

Que la Corporation Municipale de Frontenac soit intéressée à entamer les procédures nécessaires pour que la réforme cadastrale de tous les lots soient faites dans la municipalité de Frontenac.

Il est proposé par M. Pierre Philippon, appuyé par M. Armand Royer et résolu unanimement:

Que la Corporation Municipale de Frontenac accepte la soumission de Pavage Mégantic Inc. étant donné qu'elle a été la seule reçue;

Que la soumission de Pavage Mégantic Inc. soit acceptée officiellement que lorsqu'elle aura été approuvée par le Ministère des Transports.

La conseillère Mme Jeanne Bédard, donne avis de motion d'un règlement

relatif à des travaux d'amélioration pour finaliser la rue des Érables.

Proposé par M. Pierre Philippon, appuyé par Mme Jeanne Bédard et résolu unanimement:

Que la Corporation Municipale de Frontenac mandate M. Armand Royer pour l'achat d'une débroussaileuse et que le montant de cet achat ne devra pas dépasser 500.00\$.

Il est proposé par Mme Jeanne Bédard, appuyé par M. Léon Ducharme et résolu unanimement:

Que la Corporation Municipale de Frontenac accorde un appui au Village culturel de l'Estrie dans sa demande de soutien financier au Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, considérant l'importance de cet événement pour la promotion et le développement du loisir culturel dans notre région.

Proposé par M. Léon Ducharme, appuyé par M. Pierre Philippon et résolu unanimement:

Que la séance et la session de juin 1986 soient levées.

Bruno Turmel
sec.-trés.

Le mot du Curateur public du Québec (35)



Administration des biens (III)

Nous avons vu précédemment les règles qui commandent la disposition des biens d'un incapable. Outre ces opérations, le Curateur public doit assurer l'administration au jour le jour des affaires de l'incapable dont il a la responsabilité.

La loi dicte au Curateur public l'obligation de gérer chaque compte individuellement. Or le nombre de personnes placées sous sa protection dépasse 14,000. Il va de soi qu'une telle administration, même si elle est effectuée sous la responsabilité personnelle d'un seul individu, ne peut être menée sans l'aide de nombreux gestionnaires. Elle demande également l'assistance d'une informatique performante.

Le Curateur public doit en effet récupérer les sommes dues à l'incapable: revenus dérivés de la location d'immeubles, bénéfices et indemnités provenant de salaires, pensions, polices d'assurance, rentes, aide sociale, etc. L'excédent des revenus sur les dépenses est placé et produit des intérêts qui sont versés au compte personnel du bénéficiaire. Toutes ces opérations sont bien sûr suivies en comptabilité et il est toujours possible de les retracer.

L'administration du Curateur public est rémunérée par des honoraires fixes par le gouvernement. Ils sont d'ailleurs très raisonnables car la mission du Curateur public est de protéger et de conserver les biens de personnes atteintes de maladie mentale et non d'en tirer profit.

Le Curateur public invite le lecteur à lui écrire au «Mot du Curateur public». Le Curateur public, case postale 710, Montréal (Québec) H4Z 1J9 pour tout renseignement complémentaire.

40 ANS AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

CUEILLETTE et LIVRAISON à DOMICILE NETTOYEUR MODERNE enr.



Marius Gagné, prop.
5540 rue Frontenac
(face à l'aréna)
LAC-MÉGANTIC

583-0640

NETTOYEUR MODERNE
LES GENS DES GENS MODERNES

30% d'escompte

sur tous les NETTOYAGES de VÊTEMENTS y compris SUEDE et CUIR

Jetta Carat

Les performances et le luxe d'une voiture beaucoup plus chère.

Vous serez surpris par sa nervosité et sa tenue de route. Par son moteur puissant de 1,8 litre à injection d'essence. Par sa suspension et son système de freinage perfectionnés. Vous serez ravis de son luxe: climatiseur, régulateur de vitesse, sièges avant chauffants, même un sac à skis intégré. Sans parler des commandes électriques des rétroviseurs et du système

de verrouillage central. Comparez la Carat à ses rivales aux points de vue manœuvre, confort et dollars.



TOUTES LES VOLKSWAGEN 86 SONT GARANTIES CONTRE LA PERFORATION DUE À LA CORROSION PENDANT QUEL QUE SOIT LE KILOMÉTRAGE.

DEMANDEZ LES DÉTAILS



Vallée Automobiles

Vallée Automobiles Inc.
375, 136e rue, St Georges Est. Tels 228 2931 3263

Detenteur du certificat "LA QUALITE" y y vois

Histoire de St-Hubert de Audet

par GASTON GRIGNER

LES PREMIÈRES RELIGIEUSES DE ST-HUBERT (suite)

J'ai l'impression, pour ne pas dire la certitude, que les mêmes succès généralisés, ont par la suite couronné les efforts de Soeur Albert pour toute la durée du séjour et cela partout, où cette éducatrice de carrière a dispensé avec grâce et clairvoyance ses énergies bienfaisantes et soutenues, le tout exécuté avec un brio renouvelé sans cesse et une jovialité proverbiale et sans limite. Ce travail constant pour la cause de l'éducation, n'est pas un cas unique. Cependant les succès de Soeur Albert, dans ce domaine, sont si édifiants et si complets, qu'ils n'ont pas été surpassés et rarement égalés par les autres sommités du secteur de l'enseignement, pour toute la longue période des activités de cette noble et attachante pédagogue. Soeur Albert a laissé sur ses pas, une oeuvre qui survivra plusieurs années encore. Les élèves qu'elle a formés avec dévouement sont toujours là, pour perpétuer à leur tour les méthodes impeccables apprises de cette religieuse très productive et prodigieusement inspirée. Soeur Albert, était prédestinée à oeuvrer dans la sphère éducative, voilà ce qui explique sûrement sa réussite.

Après une vie hyper active et très fructueuse, Soeur Albert du Sacré-Coeur, est décédée, en 1977. Son souvenir toujours frais, subsiste toujours avec le même éclat et la même intensité, et résistera aux intempéries coutumières et à l'usure du temps. Soeur Albert, a quitté notre monde en paix avec elle-même et avec les autres, chargée de ses oeuvres et de ses labeurs incessants, pour recevoir enfin le vrai salaire pour ses efforts soutenus et le juste prix, pour son abnégation et son dévouement exemplaire.

Une autre ancienne religieuse enseignante de St-Hubert, Soeur St-Charles, née, Cécile Blanchard, a elle aussi connu ses heures de célébrité qui marquent encore distinctement son séjour de huit années d'apostolat au service de la population de Audet. Ce long stage dans cette paroisse rurale, a apporté des retombées qui subsistent plus de quarante ans plus tard. Ses oeuvres fécondes sont toujours un témoignage éloquent pour attester des prédispositions favorables de cette religieuse admirablement douée. L'économie locale chancelante de ces années de forte dépression, représentait un handicap irréversible pour toutes formes de créativité à incidence financière.

Malgré ce contexte peu favorable aux innovations, cette jeune religieuse prolifique a alors facilement réussi à imprimer un cachet distinctif sur plusieurs réalisations aussi opportunes, que profitables, au cours de l'époque 1036-44. Ces chefs de file dotés d'une âme d'élite et d'un coeur débordant de zèle et de magnanimité envers leurs protégés ont assumé avec générosité le rôle qui leur était dévolu ou celui qu'ils ont choisi, pour relever les défis. Ils ont atténué les cauchemars de ceux qui étaient dans l'impasse, ou de ceux qui avaient un impérieux besoin de l'assistance immédiate d'un bon samaritain, pour continuer de cheminer à travers les difficultés de cette époque.

(à suivre)

Santé et chiropratique

Dr Guy Lajeunesse chiropraticien

Attention au domicile

Il n'est pas difficile d'imaginer que des accidents puissent arriver sur les routes, à l'usine ou dans certains sports. Mais saviez-vous que votre domicile est aussi un endroit dangereux? Les statistiques démontrent qu'une fois sur cinq les blessures au dos ont lieu à la maison. Mais ces accidents pourraient être facilement évités si certaines précautions étaient prises.

Un des principaux dangers est l'objet laissé dans un escalier ou dans le passage. Quand Charlie Chaplin glisse sur une peau de banane, c'est drôle; mais quand ça nous arrive, c'est moins drôle. Des objets aussi innocents qu'un jouet ou une poupée peuvent provoquer une chute et causer des blessures sérieuses au dos ou au

cou.
Si vous voulez rejoindre un objet trop haut, hors de votre atteinte, n'utilisez pas une chaise, un tabouret ou une échelle de fortune. Un escabeau stable est préférable.

N'essayez pas de soulever des charges qui n'offrent pas une bonne prise ou qui sont trop lourdes. Un effort trop grand peut être dangereux: demandez de l'aide.

Si vous vous blessez au dos, n'hésitez pas à faire appel au chiropraticien. Sa tâche consiste non seulement à localiser le problème et à lui apporter un soulagement complet mais, surtout, elle vise à s'attaquer à sa source. Et si le diagnostic révèle un trouble qui n'est pas de son ressort, il le réfère au professionnel de la santé qualifié.



Salon Alyne
SPÉCIAL: COUPE ENFANT
MARDI - MERCREDI
GLASSING
PERMANENTE TRAITANTE

583-1678

2965 Boutin

PEOPLES

CARREFOUR LAC-MÉGANTIC

VENTE VACANCES

**VENTE
PRIX
SUPER
VEDETTE**

du 8 au 12 juillet

LINGES

à essuyer la vaisselle
24 x 32

**SUPER
VEDETTE**

.94

VENTILATEUR

oscillant
9" - 2 vitesses
rég. 29.99

SPÉCIAL 26.99

ASSORTIMENT de

LAMPES

de table

**SUPER
VENTE**

11.99

RÉCIPIENTS ALIMENTAIRES

en nylon pour pique-nique

ENSEMBLES 2
ou ENSEMBLE de 3

4.97

ENSEMBLES DE JOGGING

pour dames **SUPER
VEDETTE**
S - M - L

14.94
15.94

38 à 44

CASSETTES

60 minutes

TEMPUS

**SUPER
VEDETTE**

.44



de RABAIS

MOUSSE COIFFANTE "ALBERTO"

normal ou renforcé
rég. 3.99

SPÉCIAL

3.44

SACS à POUBELLES

intérieur

pqt de 10

**SUPER
VEDETTE**

3 pqt pour

1.44

sur **VÊTEMENTS**
d'été et

CHAUSSURES

pour toute la famille

SACS à POUBELLES

pour extérieur

pqt 10

2 pqt

1.44

CHAISES

pliantes en toile

ADULTES

rég. 8.99

SPÉCIAL 7.00

ENFANTS

rég. 7.99

SPÉCIAL 5.00

BAS TUBES

pour hommes

pqt de 6

**SUPER
VEDETTE**

6.44

T-SHIRTS

pour hommes

choix de grandeurs

et couleurs

**SUPER
VEDETTE**

1.94

PANTALONS

courts pour enfants

rég. 4.99

SPÉCIAL 4.00

Rég. 3.99

SPÉCIAL 3.00

BOYAU D'ARROSAGE

1/2" - 50' long

rég. 6.99

SPÉCIAL

4.97

BOLS

À MÉLANGER

EN PLASTIQUE

pqt de 3

**SUPER
VEDETTE**

1.24

SPÉCIAUX EN VIGUEUR DU 8 au 12 JUILLET 1986

Un parc-école à St-Romain

Le 30 mai dernier, ce fut la fête à l'école de St-Romain. En effet, enfants, élèves, professeurs, parents et responsables de la municipalité et de la commission scolaire de Lac-Mégantic ont célébré l'ouverture du Parc-École de St-Romain.

Il importe de dire que le comité d'école caressait ce projet de parc-école depuis plus de 2 ans et que de nombreuses démarches ont été faites pour obtenir soit un projet de création d'emplois, soit des subventions pour aider à payer les installations, toutes ces démarches se sont avérées vaines et les gens de St-Romain ont bien vite com-

pris qu'il valait mieux compter sur leurs propres moyens et laisser les politiciens faire leurs politiques. C'est alors que d'ingénieux bénévoles ont fait la coupe du bois, tracé des plans, fait des calculs et des recherches et, avec l'aide des ressources et des ouvriers du village, ont construit en un mois ce magnifique parc-école. La

municipalité de St-Romain, la Commission Scolaire de Lac-Mégantic ont investi de l'argent dans ce projet; d'autres bienfaiteurs ont également fourni de l'argent, des matériaux, du temps et de l'équipement. Pour vraiment célébrer l'ouverture du parc-école, le comité d'école a réalisé le programme d'activités suivant: - repas communau-

taire à l'école, - bénédiction du parc par l'abbé Genoit, curé du village, - allocution des invités des organismes qui ont contribué à la réalisation du projet, - dévoilement du nom du parc - LA POINTE DU JEU et remise d'un prix à Hélène Bouffard qui a trouvé le nom pour le parc, - lecture du serment d'allégeance des étudiants à l'endroit du parc-école, - jeux au parc, par un bel après-midi de soleil et de chaleur.

Le comité d'école a également pris soin de bien souligner l'implication toute particulière de deux de ses membres qui ont réellement pris en charge la réalisation du projet: Lisette Mercier et Pierre Lapointe. Le comité d'école les remercie de leur implica-

tion de tous les jours à ce projet et voit en eux des bénévoles exemplaires.

La Pointe du Jeu sera disponible et accessible en tout temps pour les enfants qui fréquentent l'école élémentaire, soit les 5-12 ans. Toute la population est également invitée à venir voir le parc-école et à le rendre accessible aux jeunes de leur famille.

Ce comité d'école félicite la population de St-Romain pour son intérêt et ses efforts à donner aux jeunes du village des équipements de loisir tout-à-fait adéquats et ce, à partir de ses propres moyens.

Suzanne Gaulin
présidente
Danielle B. Richard
secrétaire

turelles. Le guide est gratuit. D'un format pratique, le guide porte les couleurs de l'été. Il contient plus de 100 pages d'information invitant à découvrir, apprécier et à participer à quelque 300 activités culturelles à travers la province.

Le guide présente la programmation estivale des théâtres d'été, des musées, des lieux historiques et

des camps musicaux. Il rappelle aussi les nombreux festivals et les grands événements culturels à ne pas manquer dans chacune des régions touristiques au cours de l'été.

On peut se procurer le guide à Communication-Québec de même que dans les bureaux touristiques des différentes municipalités.

Le mot du Curateur public du Québec (36)



Administration des biens (IV)

La protection du Curateur public sur les biens et la personne de l'incapable peut prendre fin de plusieurs façons:

- sur réception du certificat attestant la capacité à administrer ses biens,
- sur signification d'un jugement nommant un curateur privé ou un conseil judiciaire,
- sur réception d'un jugement définitif du tribunal annulant le certificat d'incapacité,
- par le décès de l'incapable et l'acceptation de la succession par les héritiers.

Le Curateur public fait alors établir un bilan de son administration et le soumet à l'approbation de l'ayant droit (c'est-à-dire l'ex-pupille lui-même, ses héritiers ou son curateur). Le Curateur fait ensuite la remise des biens.

Dans le décès, le service «remise des biens» prend contact avec la famille, lui explique la procédure à suivre pour régler la succession et l'invite à mandater un notaire qui la représentera dans le règlement de cette succession.

Le Curateur public continuera l'administration du patrimoine du défunt jusqu'à l'acceptation de la succession par les héritiers.

La semaine prochaine, il sera question de procuration, de régime matrimonial et de leur influence sur l'administration des biens par le Curateur public.

Le Curateur public invite le lecteur à lui écrire au «Mot du Curateur public», Le Curateur public, case postale 710, Montréal (Québec) H4Z 1J9 pour tout renseignement complémentaire.



DES CHANGEMENTS DANS LE PLACEMENT DE LA MAIN-D'OEUVRE

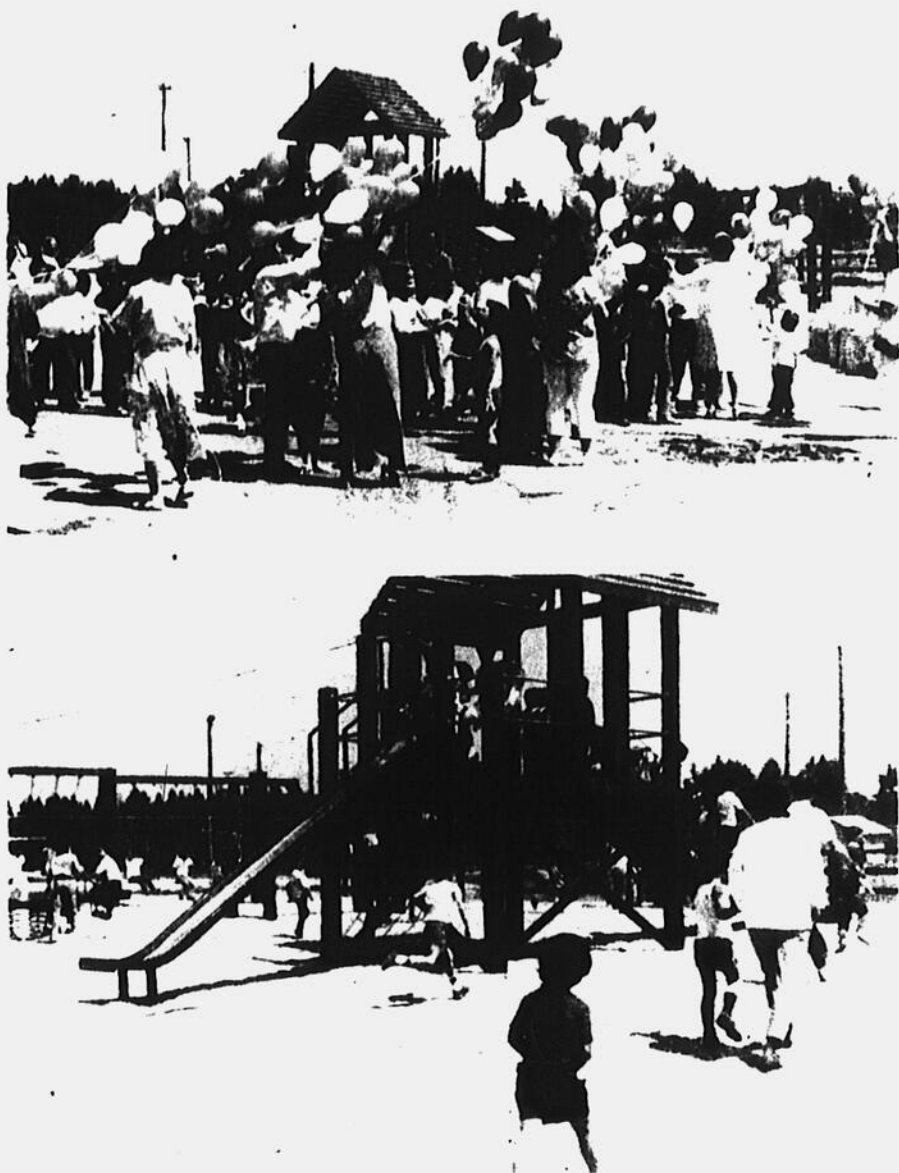
Pour faire suite aux changements que le gouvernement du Québec a récemment décidé d'apporter aux services offerts par le réseau Travail-Québec, les centres Travail-Québec ne s'occupent plus du placement dans l'entreprise privée des personnes qui ne sont pas bénéficiaires de l'aide sociale, de même qu'ils ne s'occupent plus du placement des occasionnels pour l'ensemble du gouvernement. Ces changements permettront aux centres Travail-Québec de consacrer la plus grande partie de leurs énergies à oeuvrer au développement de l'employabilité des bénéficiaires d'aide sociale.

Pour obtenir toute information additionnelle sur le processus d'engagement des occasionnelles au gouvernement, vous pouvez vous adresser au bureau de Communication-Québec ou de l'Office des ressources humaines de votre région.

En Estrie, vous rejoignez Communication-Québec en composant 569-9311 ou le "0" en demandant zénith Communication-Québec si vous devez passer par l'interurbain. Quant à l'O.R.H. le numéro est 565-9567 et les frais d'appels sont acceptés.

ALLEZ VOIR COMME C'EST BEAU

Le ministère des Affaires culturelles a préparé à l'intention des vacanciers un guide d'activités cul-



ROY AUTO LAC-DROLET

PIECES D'AUTOS USAGÉES DE TOUTES SORTES

MOTEURS TRANSMISSIONS DIFFÉRENTIELS	ALTERNATEURS DEMARREURS RADIATEURS	BATTERIES ROUES - PNEUS PARE-BRISE
---	--	--

1-819-549-2996 Livraison gratuite

G. ROY, propriétaire

ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ
en POLISSAGE de PLANCHERS
de CIMENT
Choix de couleurs et de sealer

Composez
(819) 652-2896

ÉMILE GOSSELIN 822 Route 263
SAINT-SÉBASTIEN

POUR VOTRE MARIAGE

PAPETERIE
de
MARIAGE

10%

d'escompte

Demandez
nos catalogues
de Faire-part 1986

L'Écho de Frontenac

5040 boulevard des Vétérans
(aux heures de bureau ou sur rendez-vous)

Composez: 583-1630



**GROUPE DE SOUTIEN
AUX INITIATIVES JEUNESSE
DE LA RÉGION
DE MÉGANTIC**

5137 Frontenac, Lac-Mégantic
583-5551

par Marie-Paule Royer

Les motivations des Jeunes Entrepreneurs, quelles sont-elles?



Au début des années 60, partir en affaires, faire des profits, c'était un peu honteux et mal vu de l'ensemble des jeunes qui repoussaient alors les valeurs des "vieux", "le capitalisme", "l'exploitation", etc. Aujourd'hui les valeurs changent-elles? De plus en plus de jeunes pensent à "entreprendre" des projets d'affaires, et ce pour diverses raisons.

Les motivations premières des jeunes entrepreneurs sont:

- le goût du risque, de l'innovation
- le désir d'autonomie, d'être son propre patron
- la satisfaction de réaliser des choses soi-même
- l'aspiration à une meilleure qualité de vie.

Certains facteurs contextuels ont pu favoriser l'émergence de ces motivations. Il peut s'agir d'une situation reliée à la famille: tantôt les jeunes s'inspirent des expériences entrepreneuriales de leurs parents, tantôt ils refusent pour eux la condition de salarié de leurs parents; d'une situation reliée au marché du travail: les jeunes créent leur propre entreprise suite à:

- des mises à pied et des fermetures d'entreprises
- des salaires et des condi-

tions de travail jugés inadéquats

- l'identification d'un nouveau produit/service, et/ou un marché potentiel

- L'absence de poste disponible dans leur champ de compétence

- l'offre faible d'emploi dans une région à laquelle ils sont fortement attachés.

La recherche du profit est-elle déterminante dans la décision de partir en affaire?

Tout en reconnaissant que la raison d'être de l'entreprise, c'est de faire de l'argent, plusieurs jeunes entrepreneurs affirment que leur principale motivation n'est nullement pécuniaire.

Les jeunes sont conscients que les possibilités de réussir en affaires sont minces.

Assez paradoxalement, pour plusieurs, entreprendre n'est pas nécessairement risqué, puisqu'ils ont tout à gagner.

En effet, ce qui importe avant tout, c'est la possibilité d'acquérir une expérience pertinente qu'on n'obtiendrait pas autrement qu'en travaillant. Être reconnu sur le marché du travail, via la création d'une entreprise, vaut bien les risques financiers qui y sont associés.

Pour conclure on peut affirmer que c'est la hiérarchie des valeurs de l'entrepreneuriat qui s'est modifiée plus que les valeurs elles-mêmes. Les motivations pour entreprendre aujourd'hui sont les mêmes que celles des années 60.

C'est l'importance de l'une par rapport à l'autre qui a changé, le contexte n'étant plus le même.

Ref.: Les jeunes et l'entrepreneuriat, Gouvernement du Québec, Secrétariat à la jeunesse.

Le 12 juin dernier

Congrès des secrétaires municipaux en Estrie

La Corporation des secrétaires-municipaux en Estrie, (CSMQ-Estrie) tenait récemment son mini-congrès printanier à St-Élie d'Orford, le 12 juin dernier, en collaboration avec le bureau régional de Sherbrooke et le ministère des Affaires Municipales du Québec.

Au début de la rencontre, présidée par Mme Pauline Ranger-Paré, administratrice à la CSMQ-Estrie, il y eut présentation de l'exécutif formé de Mme Solange Dupont (Canton de Westbury), M. Robert Busque (Nantes), Mme Noëlla Gillies (Canton St-Camille), M. Émile Royer (Stukely sud), M. Jacques St-Jean (Canton Cleveland), M. J.-Émile Langelier (Deauville) ainsi

que de Mme Bernadette Doyon, déléguée régionale du ministère des Affaires Municipales.

M. Pierre Pétrin, président de la Corporation provinciale, était également l'invité d'honneur de la rencontre.

Quelque 68 participants ont pris part aux conférences au programme soit celles de Mme Yvette Goudreault de la Commission de Santé et de la

Sécurité au Travail portant sur le programme de prévention; celle de M. Michel Baillargeon, du Ministère de l'Énergie et des Ressources ayant trait à la réforme cadastrale et finalement, à celle du président de la Corporation, M. Pierre Pétrin, portant sur les objectifs du regroupement des secrétaires municipaux.

Le secrétaire Pierre St-Onge a également résumé les détails des assurances collectives (pour informations, 1-800-567-7939).

Durant la soirée, de nombreux prix de présence sont offerts par des commanditaires régionaux.

L'Écho de Frontenac, mardi, 8 juillet 1986 - A-15

En soirée, M. Jean-Marc Donahue, motivologue, présente une conférence intitulée "L'Art de survivre comme secrétaire-tresorier", conférence pleine d'humour

mais tout a fait pertinente

Robert Busque publiciste
1 819 547 3655
Nantes

CONSTRUCTION
JACQUES BOLDUC inc.

Route 204, ST-LUDGER



Spécialiste en tous genres de fondations résidentielles, commerciales et industrielles ainsi que ciments à puran

- Polissage de planchers de ciment

Nous désirons vous assurer en tout temps votre entière satisfaction

tél. (819) 548-5106

SAMEDI et DIMANCHE
les 12 et 13 juillet 1986

au CLUB D'ÉQUITATION de ST-ROMAIN

Super concours hippique

organisé par le CLUB D'ÉQUITATION

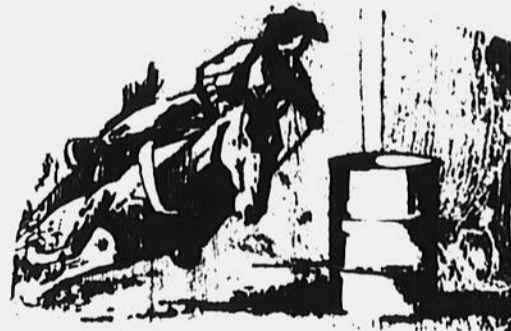
de ST-ROMAIN en collaboration avec le C.C.B.Q.

(club de course de barils du Québec)

EN PRIMEUR:

Le Pré-Futurité de Baril

du Québec regroupant les cavaliers de tous les coins de la province et de l'Est du Canada



SAMEDI SOIR

Grande soirée Western

avec

Orchestre country

(cantine et toilette sur les lieux)



Bienvenue à tous

CONSTRUCTIONS

PATRICK BOUCHER enr.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Pour tous GENRES DE FONDATIONS:

résidentielle, commerciale ou industrielle
CONFIEZ VOS TRAVAUX À UN EXPERT

qui effectuera vos travaux à des PRIX COMPÉTITIFS pour une QUALITÉ SUPÉRIEURE



TRANSPORT de TERRE - GRAVIER - PIERRES et SABLE

NOUVEAU CETTE ANNÉE: ENTREPRENEUR en EXCAVATION de TOUT GENRE

- Travaux agricoles octroyés
- Champs d'épuration
- Fosses septiques



PRIX COMPÉTITIFS

Constructions

Patrick Boucher Enr.

Audet - tél.: 819-583-0150

La tomate de serre est préférée à l'importée

"Dans une série d'essais de dégustation à double insus, les consommateurs ont massivement préféré les tomates de serre aux tomates importées" annonçait Joan Smith, conseillère en alimentation, à Agriculture Canada.

Les tomates de serres canadiennes arrivent sur le marché au mois de juin. Comme l'explique Don Moore, de l'Office de commercialisation des produits de serre de l'Ontario: "On cueille les tomates de serre lorsqu'elles sont bien mûres. Roses ou rouges au point d'attache, les tomates sont presque entièrement rouges à l'intérieur. Les détaillants les reçoivent dans les deux ou trois jours qui suivent la cueillette".

Par contre, les tomates importées du Sud des États-Unis ou du Mexique sont cueillies vertes et transportées par camion sur de longues distances. Elles ne rougissent pas durant le transport et l'entreposage a moins d'être traitées au gaz ethylene pour les faire mûrir. Bien entendu, étant donné le coût

des opérations serrioles et de la cueillette à la main, les tomates de serre se vendent plus cher que les tomates importées.

Une discussion préliminaire tenue avec un groupe d'intérêt composé de consommateurs a permis de jeter les bases de l'étude. En effet, un tour de table avec ces consommateurs a servi à déterminer les caractéristiques des tomates jugées les plus importantes à leurs yeux.

L'étude proprement dite s'est déroulée au laboratoire d'évaluation des aliments de la Division de la consultation en alimentation, où un jury composé de 90 personnes a évalué les tomates de serre et les tomates importées. Pour assurer l'uniformité, toutes les tomates ont été achetées chez des grossistes d'Ottawa et conservées à température ambiante pendant quatre jours.

Les tomates entières ont été jugées en fonction de quatre critères, soit la couleur, la taille, la fermeté et l'acceptabilité. Les tranches et les quartiers de tomates l'ont été en fonction de leur appa-

rence, leur texture, leur savoir et leur acceptabilité. De plus, pour chaque échantillon de tomates évalué, on a demandé aux consommateurs d'indiquer le prix qu'ils étaient disposés à payer pour ces tomates.

Lorsque madame Smith a dévoilé les résultats de cette nouvelle étude de marché, elle a souligné que, "même si nous savions que les tomates de serre l'emporteraient, nous sommes restés surpris

de la préférence nette exprimée à leur endroit. Les tomates de serre étaient mieux appréciées à tous les points de vue, qu'elles soient servies entières, tranchées ou en quartiers".

Madame Smith souligne toutefois qu'il faut savoir conserver les tomates de serre après l'achat pour les servir à leur meilleur. "Il est préférable de les garder à la température ambiante et loin des rayons directs du soleil", de dire Mme Smith.

Les serriculteurs canadiens veulent que les consommateurs sachent qu'en payant plus cher pour des tomates de serre, ils obtiennent un produit de meilleure qualité.

Courrier de Monsieur La Verdure

Laboratoire en herbe

Cher Monsieur La Verdure: L'autre jour, j'ai remarqué que mon voisin avait disposé des boîtes à café un peu partout sur sa pelouse. Est-ce une cure étrange pour résoudre un problème avec sa pelouse ou est-ce que mon voisin conduit une expérience bizarre?

Cher Spectateur: On dirait bien que votre voisin fait une expérimentation, mais pas du type du Dr Jekyll & M. Hyde. Il est très probable qu'il a converti sa pelouse en laboratoire, afin de déterminer un horaire approprié pour arroser.

Les pelouses devraient être arrosées en profondeur — à environ 6 à 8 pouces toutes les semaines. Dépendant du type de sol et des conditions atmosphériques locales, environ 1 à 2 pouces d'eau devraient être appliqués à la surface de votre pelouse pour pouvoir pénétrer aussi profondément dans le sol.

En plaçant des récipients de mêmes dimensions autour de la zone d'arrosage, votre voisin, loin d'être le scientifique dément que vous pensez, peut calculer le temps nécessaire à l'arrosoir pour remplir les récipients à la ligne de 1 pouce. Lorsque ses recherches seront terminées et que ses résultats auront été analysés, il pourra arroser sa pelouse pour cette durée de temps, à chaque semaine, et n'aura pas besoin de renouveler son expérimentation.

Cher Monsieur La Verdure: À quelle longueur devrais-je couper ma pelouse?

Cher Perplexe: Il n'existe pas de règle absolue à ce sujet. La longueur à laquelle vous coupez votre pelouse

dépend du type d'herbe que vous avez.

Pour des herbes de climat chaud comme l'herbe des Bermudes s'étendant horizontalement et très près du sol, la tondeuse est habituellement réglée à une hauteur de coupe minimale — environ 1 à 2 pouces. Des herbes de climat tempéré, comme le pâturin des prés du Kentucky, poussent verticalement et un réglage de coupe plus élevé doit être utilisé — 2-1/2 à 3 pouces.

Peu importe le type d'herbe, une règle ne change jamais: Pas plus d'un tiers de la lame de l'herbe ne devrait être coupé à chaque tonte. Couper plus d'un tiers affaiblit la plante et la rend plus susceptible aux maladies.

Cher Monsieur La Verdure: Mon gazon pousse rapidement mais tout de même pas assez vite pour que je puisse actuellement le voir pousser sous mes yeux. Alors dites-moi, est-ce que le gazon pousse à partir du bas ou du haut de la lame?

Cher Visionnaire: Avant de commencer à penser que vous souffrez de visions hallucinatoires, faites confiance aux experts. Les lames de l'herbe poussent à partir de la tige au lieu de l'extrémité, tout comme vos cheveux. Lorsque vous tondez, vous ne faites que couper la partie ayant atteint sa maturité et qui va mourir éventuellement. Et c'est pourquoi couper les lames trop courtes peut endommager votre gazon. La "couronne" ou jeune pousse de la plante se trouve au niveau du sol. Lorsque la pelouse est coupée trop courte — dénudée — les couronnes sont exposées au soleil, peuvent sécher et produire des endroits clairsemés.

Expresso revient aux Fêtes de l'Amiante

Samedi et dimanche 12 et 13 juillet



Le groupe Expresso S.V.P. est un ensemble de quatre musiciens professionnels. Ils offrent une variété musicale qui plaît aux plus vieux comme aux plus jeunes. On y retrouve l'ambiance vivante de la musique traditionnelle combinée avec un style de musique plus moderne. Leur répertoire comprend des pièces de Bluegrass, du rock, musique progressive et plusieurs compositions originales.

Depuis l'été 1985, le groupe Expresso S.V.P. connaît un succès grandissant. Ils ont débuté la saison estivale du Québec, où ils ont donné divers spectacles. Par la suite, ils ont participé à de nombreux festivals acadiens à travers les provinces atlantiques.

À l'automne 1985, le groupe a effectué une tournée en Normandie, France, où ils ont offert une série de spectacles où ils ont été merveilleusement accueillis et appréciés.

En janvier 1986, le groupe a passé une semaine au Festival du Voyageur à Winnipeg, où ils ont donné quatre spectacles. Ils ont aussi enregistré une émission de télévision pour CBC, transmise en direct à travers l'ouest canadien.

En mars 1986, le groupe enregistré un 45 tour. Les membres du groupe sont:

Kenneth Saulnier - ancien membre de 1755, Beausoleil Broussard et Ken et Johnny. Virtuose d'instruments acoustiques, guitariste et

chanteur.

Gérald Beck - ancien membre de Morning Sun, chanteur et guitariste.

Ronald Dupuis - ancien membre de 1755, à la batterie et aux voix.

Robert LeBlanc - ancien membre de Beausoleil, Broussard et Rocambol, à la base électrique et aux voix.

Veillez noter que pendant leur dernière tournée en France, le groupe Expresso S.V.P. a utilisé le nom de Kenneth Saulnier Quartet provisoirement.

Ils seront de nouveau à Thetford à Place Animation, samedi le 12 juillet à 14h50 et à 22h10 ainsi que dimanche le 13 juillet à 16h10 et 21h15.

Boucherie Chez GUY
LES SPÉCIALISTES

"Spéciaux affichés chaque semaine en magasin"

4298 Laval, Lac-Mégantic 583-0617

• TIRAGE de JOINTS
• PLAFONDS DÉCORATIFS en STUCCO - 30 modèles

Pour informations:
YVON ROSA
ENTREPRENEUR
583-3253

LES PAVAGES FRONTENAC ENR.

Pavage général: entrée de cour, de garage stationnement, remplissage et compactage

ÉMILE RHÉAUME, prop.
3655 rue marquette
Lac-Mégantic
(484) 583-1309

Le Salon de Coiffure Noël
GAÉTAN FILLION, prop.
3486 Milotte - LAC-MÉGANTIC
583-1803

Pour une apparence soignée...
Une coiffure dernière mode...

Nos coiffeurs sauront vous rendre enviables
AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

BOUTIQUE **MIMI**

MODE POUR HOMMES
AUSSI...

5067 FRONTENAC
CENTRE-VILLE
LAC-MÉGANTIC
(173) 583-3537

SALON
CHARLOTTE
COIFFURE MIXTE
CHARLOTTE THIVIERGE, prop.
374 Principale PIOPOLIS
583-3896
A toutes les semaines tirage d'une mise en plus

ÉCOLE DE CONDUITE
TECNIC

COURS de CONDUITE AUTOMOBILE
Nos prochaines sessions
LAC-MÉGANTIC: 8 juillet - 19h00
ST-ROMAIN: 8 juillet - 19h00

Profitez de la belle saison pour apprendre à conduire

CONDUITE MANUELLE et AUTOMATIQUE
APPELÉZ POUR RÉSERVER

COURS DE MOTO
(disponible sur demande)

ATTENTION!
Bientôt nous offrirons des cours sur camions et autobus

Possibilité de recyclage
(un nombre minimum de candidats est exigé)
DATE EN JUILLET DÉTERMINÉE BIENTÔT
INFORMEZ-VOUS

L'École de Conduite TECNIC
au 5069 Frontenac à LAC-MÉGANTIC
583-1884

SP
CA
CANADIENNE

**S'ADRESSE
À
VOUS!**

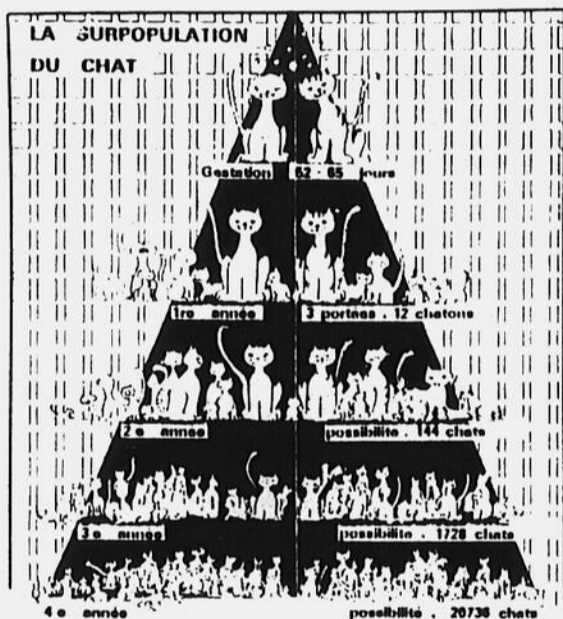
**La surpopulation
du chat et du chien...
vous en êtes responsables!**

Aussi bizarre que cela puisse paraître, il y a beaucoup trop de chats et de chiens dans l'Estrie et même dans tout le Québec. Des milliers de bêtes indésirées ou sans foyer se retrouvent au refuge de la S.P.C.A. chaque année.

Bien que des efforts soient déployés quotidiennement pour trouver de nouveaux maîtres à ces animaux, un très grand nombre d'entre eux doivent être détruits humainement.

Il y a aussi plusieurs animaux qui n'ont pas la chance d'être apportés à notre refuge. Ceux-ci sont souvent laissés en liberté, sans abris, ni soins, errants dans les ruelles ou la campagne, voués à une mort certaine, mais à une mort lente et atroce, due à la faim, au froid, aux maladies, etc...

Les avantages de la stérilisation:
- élimine les grossesses
- réduit les escapades



EN SOMMES-NOUS RESPONSABLES ?

SALON GUY
COIFFURE POUR DAMES
SALON de BRŒNZAGE
RAYONS UVA

5562 Frontenac
LAC-MÉGANTIC 583-1167

STORE VERTICAL-HORIZONTAL - TAPISSERIE

CARREFOUR LAC-MÉGANTIC

- Promotion à l'année
- Meilleure sélection
- Meilleure qualité - Meilleur prix

MEUBLES BESTAR
Prix défiant toute compétition

(819) 583-3873 - 2532 (soir)

JARDIN FLEURI

ARRANGEMENTS FUNÉRAIRES

- Plantes vertes
- Arrangements séchés
- Fleurs coupées • Plantes en soie

CARREFOUR MÉGANTIC
(819) 583-2411

Jour - Soir et Fin de semaine

BRONZEX MAINTENANT!

- 12 séances 50\$ (+ 1 gratuite)
- 20 séances 75\$
- 1 séance 5\$

Avec ou sans rendez-vous

Le SALON de COIFFURE NOËL
GAËTAN FILLION, prop.
3486 rue Milette - LAC-MÉGANTIC 583-1803

VENEZ PRÉPAREZ L'ÉTÉ

Liquidation de toutes la marchandise d'été jusqu'à

60% de rabais

- ROBES
- PANTALONS
- BERMUDAS
- COSTUMES DE BAIN
- SHORTS
- GILET

5,00\$ 10,00\$ 15,00\$

chez Madeleine
SPÉCIALITÉ POUR ENFANTS
5248 Frontenac Lac-Mégantic 583-2470

- diminue l'agressivité
- élimine la période des chaleurs des femelles et la visite des mâles
- élimine les tumeurs aux mamelles et aux organes génitaux
- réduit le nombre d'animaux détruits inutilement chaque année (ex.: venue non désirée, laboratoire en expériences)
- réduit le nombre d'animaux errants, affamés et malades.

Nous devons endormir une quantité inouïe d'animaux parce que l'être humain est irresponsable.

Et vous? prétendez-vous être quelqu'un de responsable?

Nous remercions M. Gagnon de People, M. Jean Champagne de Continental et Mme Thérèse Lessard-Guérin de la Boutique pour Elle St-Germain Inc. pour leur générosité envers la S.P.C.A.

Le Corps de Cadets 1937 de Lac-Mégantic: le plus amélioré!



Un Bâton d'Adjudent-Maître a récemment été attribué au Corps de Cadets 1937 de Lac-Mégantic qui a été choisi l'unité qui s'est le plus amélioré au cours de la dernière année, parmi les 14 autres corps de cadets. C'est à partir d'une évaluation faite par des représentants du Bureau des Cadets de la Cita-

delle de Québec lors de visites régulières que Lac-Mégantic s'est particulièrement distingué parmi les corps de St-Raymond, St-Marc, Pont-Rouge, Ancienne-Lorette, St-François D'Assise Québec, Charlesbourg, Ste-Marie, Beauceville, Ste-Justine, St-Zacharie, Lac Etchemin, St-Évariste et St-Georges.

Le commandant du 1937, le capitaine Jean-Guy Grondin, fit la présentation et l'Officier d'entraînement, le lieutenant André Poulin, le remis à la cadette Adjudent-chef Élisabeth Fillion et au cadet adjudent-maître René Poulin, à l'occasion du

Le marche-ton-voyage de l'O.T.J.

Ce marcheton a pour but de permettre aux enfants d'amasser l'argent nécessaire au voyage des glissades d'eau de Val-Cartier.

Chaque enfant doit recueillir la somme de \$12.00 qui servira à payer son transport et son entrée au Village des Sports.

Les argents supplémentaires recueillis serviront à l'achat d'une collation au cours de la journée et à l'organisation du spectacle de fin de saison.

Le voyage aura lieu le 31 juillet prochain, les parents intéressés pourront accompagner leurs enfants.

Le marcheton sera jeudi le 9 juillet 1986, le départ à 9h30 à l'O.T.J.; les enfants marcheront jusqu'à la Baie des Sables où des activités et jeux de toutes sortes les attendront. À 15h30, les enfants seront de retour

comme d'habitude à l'O.T.J. Chaque enfant aura droit à un dîner et un breuvage gratuit ainsi qu'à beaucoup de plaisir... et de soleil j'espère.

Participez en grand nombre!
Chantal Fortin
Monitrice
O.T.J. Lac-Mégantic.

Le commandant du 1937, le capitaine Jean-Guy Grondin, fit la présentation et l'Officier d'entraînement, le lieutenant André Poulin, le remis à la cadette Adjudent-chef Élisabeth Fillion et au cadet adjudent-maître René Poulin, à l'occasion du

Le commandant du 1937, le capitaine Jean-Guy Grondin, fit la présentation et l'Officier d'entraînement, le lieutenant André Poulin, le remis à la cadette Adjudent-chef Élisabeth Fillion et au cadet adjudent-maître René Poulin, à l'occasion du

Le commandant du 1937, le capitaine Jean-Guy Grondin, fit la présentation et l'Officier d'entraînement, le lieutenant André Poulin, le remis à la cadette Adjudent-chef Élisabeth Fillion et au cadet adjudent-maître René Poulin, à l'occasion du

Le commandant du 1937, le capitaine Jean-Guy Grondin, fit la présentation et l'Officier d'entraînement, le lieutenant André Poulin, le remis à la cadette Adjudent-chef Élisabeth Fillion et au cadet adjudent-maître René Poulin, à l'occasion du

Le commandant du 1937, le capitaine Jean-Guy Grondin, fit la présentation et l'Officier d'entraînement, le lieutenant André Poulin, le remis à la cadette Adjudent-chef Élisabeth Fillion et au cadet adjudent-maître René Poulin, à l'occasion du

Le commandant du 1937, le capitaine Jean-Guy Grondin, fit la présentation et l'Officier d'entraînement, le lieutenant André Poulin, le remis à la cadette Adjudent-chef Élisabeth Fillion et au cadet adjudent-maître René Poulin, à l'occasion du

Le commandant du 1937, le capitaine Jean-Guy Grondin, fit la présentation et l'Officier d'entraînement, le lieutenant André Poulin, le remis à la cadette Adjudent-chef Élisabeth Fillion et au cadet adjudent-maître René Poulin, à l'occasion du

Le commandant du 1937, le capitaine Jean-Guy Grondin, fit la présentation et l'Officier d'entraînement, le lieutenant André Poulin, le remis à la cadette Adjudent-chef Élisabeth Fillion et au cadet adjudent-maître René Poulin, à l'occasion du

Le commandant du 1937, le capitaine Jean-Guy Grondin, fit la présentation et l'Officier d'entraînement, le lieutenant André Poulin, le remis à la cadette Adjudent-chef Élisabeth Fillion et au cadet adjudent-maître René Poulin, à l'occasion du

Le commandant du 1937, le capitaine Jean-Guy Grondin, fit la présentation et l'Officier d'entraînement, le lieutenant André Poulin, le remis à la cadette Adjudent-chef Élisabeth Fillion et au cadet adjudent-maître René Poulin, à l'occasion du

Le commandant du 1937, le capitaine Jean-Guy Grondin, fit la présentation et l'Officier d'entraînement, le lieutenant André Poulin, le remis à la cadette Adjudent-chef Élisabeth Fillion et au cadet adjudent-maître René Poulin, à l'occasion du

NOUVEAU

Nous avons ajouté une ligne de **CHAUSSURES de TRAVAIL** à notre commerce

EN EFFET, NOUS VOUS OFFRONS NOTRE SPÉCIALITÉ

CHAUSSURES de TRAVAIL pour HOMMES

des marques suivantes:
ROYER - KAUFMAN - TERRA TUFMAC - STATUS

À l'occasion de notre ouverture, nous vous offrons pour un temps limité UNE PAIRE DE SEMELLES DE FEUTRE avec l'achat d'une paire de chaussures de travail.

Michel Dumas est votre spécialiste de la chaussure - Venez le consulter

CORDONNERIE PALMA
4867 Laval - LAC-MÉGANTIC 583-1152

COIFFEUR pour HOMMES au CARREFOUR

du MARDI au SAM. Incl.

Mardi, Mercredi	8h30 à 17h30
Judi	8h30 à 20h00
Vendredi	8h30 à 21h00
Samedi	8h30 à 13h00

COIFFURE-MODE
Laurier Lapierre 583-2322

MAINTENANT EN PERMANENCE AU CARREFOUR

SERVICE BELL-EAU-CLERC Enr.

VENTE - RÉPARATION
Traitement d'eau
Pompes à eau - Pompes puisards

YVAN BELLAVANCE prop.

3655 St-François Xavier
Lac-Mégantic 583-4167

BERTRAND MORIN
ENTREPRENEUR en CONSTRUCTION

SPÉCIALITÉ: pose de céramique

Constructions de tous genres
Rénovations - etc..

3718 Du Foyer
LAC-MÉGANTIC
Tél. 583-1575

DÉCES

La direction
et le personnel de l'Écho
offrent leurs plus
sincères condoléances
aux personnes
éprouvées par le deuil

Dans l'ÉCHO, C'EST GRATUIT!

Nous publions gratuitement les rapports de décès et de funérailles accompagnés d'une photographie, les seuls frais que nous exigeons sont pour la parution de remerciements qu'on peut facilement commander au bureau de l'ÉCHO en composant 583-1630.

In memoriam

BROCHU Paul, époux de Marie-Rose Turcotte, domicilié au 88 Victoria Scotstown, décédé à l'âge de 69 ans.

FORTIN Pamphile, décédé le 27 juin à l'âge de 76 ans, domicilié au 5023 Papineau, Lac-Mégantic, il était l'époux de dame Aurore Coulombe.

GRÉGOIRE Alfred, décédé le 20 juin, époux de feu Rose Hélène Fortier, domicilié à Audet, il était âgé de 76 ans et 4 mois.

LEMAJ Josaphat, décédé le 20 juin à l'âge de 80 ans et 9 mois, époux de feu Marie-Jeanne Labbé, domicilié à Lac-Mégantic.

RODRIGUE Laurent, décédé le 18 juin à l'âge de 37 ans et 6 mois, fils de Mme Adrien Rodrigue de Audet, domicilié au 3352 rue Renaud Lac-Mégantic.

LAC-MÉGANTIC

M. Laurent Rodrigue



Le 18 juin 1986 décédait au C.H.U.S. de Sherbrooke, à la suite d'un accident, M. Laurent Rodrigue à l'âge de 37 ans et 6 mois. Il était domicilié au 3352 Renaud à Lac-Mégantic.

Il laisse pour pleurer sa perte son amie Louise Quirion de Lac-Mégantic, sa mère Mme Adrien Rodrigue de Audet, ses frères, ses

soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs: Mme Thérèse Béliveau de Audet, Yolande Rodrigue de Audet, M. Mme François Rodrigue (Carmen Guay) de Montréal, M. Mme Rosaire Rodrigue (Annie Dion) de Sherbrooke, M. Mme Raymond Pépin (Rita Rodrigue) de St-Georges, M. Mme Marcel Roy (Noëlla Rodrigue) de Ste-Agathe des Monts, M. Mme Benoit Nadeau (Jeanette Rodrigue) de Montréal, M. Mme Armand Rodrigue (Lise Robert) de Montréal, M. Antonio Rodrigue et Monique Gagné de St-Damase, M. Émile Rodrigue et Lisette Gagné de Montréal, M. Mme Denis Hallée (Dolorès Rodrigue) de St-Ludger, M. Renald Rodrigue et Éliane Turcotte de St-Georges; ses oncles, ses tantes, M. Mme Paul Rodrigue de St-Sébastien, M. Mme Odilon Rodrigue de St-Georges, M. Aimé Bouchard de St-Gédéon, M. Mme Arthur Therrien de Lac-

Drolet, Mme Cyrille Robert de Lac-Mégantic, M. Apollinaire Jacques de Lac-Drolet, Mme Cécile Rodrigue de Sherbrooke, ainsi que plusieurs autres parents, neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Les funérailles se sont déroulées en la paroisse St-Hubert de Audet le 21 juin 1986. Le service funèbre a été célébré par M. l'abbé Jean-Paul Fortier assisté de M. l'abbé Réginald Croteau de la paroisse Ste-Jeanne d'Arc de Sherbrooke, ses neveux Danny Gagné et Sylvain Rodrigue servaient la messe. Le lecteur était Alain Rodrigue. Le cercueil était porté par: MM. Renald Rodrigue, Émile Rodrigue, Guy Rodrigue, Michel Roy, André Béliveau, Michel Rodrigue.

Le regretté disparu faisait partie du Club des Mooses et du Club Aramis.

Nos plus sincères condoléances aux membres de la famille éprouvés par ce deuil.

LAC-MÉGANTIC

M. Josaphat Lemay



Le 20 juin 1986, décédait à l'âge de 80 ans et 9 mois, M. Josaphat Lemay, époux de feu dame Marie-Jeanne Labbé. Il était domicilié à Lac-Mégantic.

Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Mme Thérèse Lemay-Desrochers d'Ottawa, Sr Cécile Lemay de Nicolet, M. Mme Jean-Marie Lemay (Jeanne d'Arc) d'Arthabaska, M. Mme Gilles Gagné (Marie-Paule) de Montréal, M. Jacques Lemay de Victoriaville, M. Mme Marius Bérubé (Ghislain) de Ste-Louise de Lislet, M. Mme Roland Baron (Anita) de

Gales Ferry, Conn., M. Mme Fernand Therrien (Louise) de Cornwall Ont., Mme Roselyne Côté-Lemay de Ville Dégelis, M. Mme Claude Robert (Colette) de Lac-Mégantic, Mme Nicole Baron-Lemay de Lac-Mégantic, M. Mme François Arguin (Claire) de Lac-Mégantic, ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme Alfred Allaire (Irène) de Coleraine, Mme Fortunat Croteau (Aurore) de Disraéli, M. Roland Lemay de Coleraine, M. Mme Léopold Côté (Julienne) de Sherbrooke, M. Mme Roland Bourassa (Annette) de Cookshire, M. Mme Lionel Lemay (Rita) de Coleraine, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

Les funérailles se sont déroulées en la paroisse Ste-Agnès de Lac-Mégantic, le 23 juin 1986, le service funèbre a été concélébré par

MM. les abbés Laurent Paré, Jean-Claude Roy, Lucien Boulé, Jean Cauchon, Jean-Guy Bilodeau et Magella Marcoux. Les servants de messe étaient les petits-enfants du défunt: Kathleen Therrien et Nancy Robert, la lecture a été faite par Sr

Cécile Lemay. Le cercueil était porté par ses neveux. Le regretté disparu faisait partie de l'Ordre séculier Franciscain et du Renouveau spirituel.

Nos sincères condoléances aux membres de la famille éprouvée par ce deuil.

Mégantic; Mme Rose-Aimée Fortier, Lac-Mégantic; sa tante, Mme Cléophas Talbot, St-Éphrem; ses petits-enfants: Linda, Jacques, Pierre, Luc, Marc, Josée, Julie, Yvan, Chantal, Isabelle, Christine, Daniel, Mélanie, Gilles et Stéphane ainsi que plusieurs autres parents, neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Les funérailles se sont déroulées en la paroisse St-Hubert de Audet, le 23 juin 1986. Le service funèbre a été célébré par l'abbé Gaétan Leblond, son neveu assisté de MM. les abbés Jean-Paul Fortier, curé de Audet et Jean-Claude Roy, curé de la paroisse Ste-Agnès de Lac-Mégantic.

Précédaient le cercueil: MM. Eugène Fortier et Hervé Boulanger. Le cercueil était porté par MM. Jacques Grégoire, Luc Valade, Marc Grégoire, Pierre Grégoire, Yvon Grégoire et Alain Grégoire.

Le regretté disparu faisait partie de l'Âge d'Or de Audet. Nos plus sincères condoléances aux membres de la famille éprouvée par ce deuil.

LAC-MÉGANTIC

M. Alfred Grégoire



Le 20 juin 1986 décédait à l'âge de 76 ans et 4 mois, au Centre Hospitalier St-Joseph de Lac-Mégantic, M. Alfred Grégoire. Il était l'époux de feu dame Rose-Hélène Fortier et était domicilié à la Villa du Rentier à Audet.

Il laisse pour pleurer sa perte ses enfants, gendres et belles-filles: M. Mme Jean-Louis Grégoire, Audet; M. Mme Rosaire Grégoire, Audet; M. Mme Jean-Claude Valade (Carmen), St-

Hubert Montréal; M. Mme Gérard Grégoire, Audet; M. Mme Armand Grégoire, Audet; ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs: M. Mme Albert Boulanger (Juliette) Lac-Mégantic; M. Mme Georges Trudel (Yvonne) Lac-Mégantic; M. Mme Joseph Grégoire, Ste-Cécile; Mme Berthe Grégoire Mayer, Sorel; Mme Marie-Ange Grégoire-Laflamme, Sorel; Mme Cécile Grégoire-Leblond, Sherbrooke; M. Mme Félicien Grégoire, Ste-Cécile; M. Mme Évariste Grégoire, Lac-Drolet; M. Mme Maurice Grégoire, Ste-Cécile; M. Mme Élie Fortier, Lac-Mégantic; M. Mme Grégoire Fortier, Lac-

REMERCIEMENTS



Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue. (Jl 8-P) S.B.

Remerciements



Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue. (Jl 8-P) Y.C.

MESSE ANNIVERSAIRE



Un an est déjà passé. Le temps poura s'enfuir, mais il n'effacera jamais de notre cœur ce que tu as été pour nous.

Une messe 1er anniversaire sera célébrée samedi le 12 juillet 1986 à 16 heures en l'église de St-Ludger en la mémoire de MME LUCIENNE LAPIERRE-GAULIN.

Parents et amis sont invités à y assister. (Jl 8-P)

REMERCIEMENTS PRIÈRE AU ST-ESPRIT

ST ESPRIT. Toi qui m'es claires dans tout qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin pour pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi. Je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais même et malgré n'im porte quelle des illusions matérielles. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant 3 jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande au bas. Mettre les initiales de la personne exaucée. (Jl 8-P) (J.L.S.G.)

REMERCIEMENTS pour SYMPATHIE

Nous désirons remercier bien sincèrement toutes les personnes qui soit par offrandes de messes, fleurs, cartes de condoléances, visites au salon, assistance aux funérailles ou de quelque manière que ce soit, nous ont témoigné de la sympathie, lors du décès de

M. PAUL BROCHU
décédé le 23 juin 1986
à l'âge de 69 ans et 3 mois

son épouse, Marie-Rose
sa fille, Michèle

REMERCIEMENTS

Mme Adrien Rodrigue et les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, cartes de condoléances, visites au salon, assistance aux funérailles ou de quelque manière que ce soit, lors du décès de

M. LAURENT RODRIGUE
décédé le 18 juin 1986
à l'âge de 37 ans et 6 mois

Un merci spécial aux personnes qui ont préparé le repas. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

MONUMENTS FUNÉRAIRES

GRANIT ISABEL INC.

Fernand ISABELLE, président - tél. 583-2579

Granit canadien/importé
Monuments fabriqués et
létrés entièrement à
l'atelier de Ste Cécile
Installation partout au
Québec Prix compétitifs
Létrage sur place au
cimetière



REPRÉSENTANTS

LÉANDRE BRETON

583-2461 (Permis no 100-951)

IN MEMORIAM

A la mémoire
des défunts
au profit des vivants
faites un don à

la Fondation du Québec
des maladies du cœur

S'adresser à la MAISON JACQUES & FRÈRES
pour recevoir une carte d'envoi

LES PIERRES DU SOUVENIR

une division de
LES GRANITS APPALACHES INC.

Lac-Drolet, Qué., tél. (sans frais) 1-800-567-8195

Les Pierres du Souvenir,
pour graver en mémoire
vos chers disparus.

- Granit canadien et importé
- Equipement moderne pour la sculpture et le létrage
- Service professionnel de létrage au cimetière

Promotion spéciale: \$15. minimum +\$1.50 par lettre ou chiffre gravés

André Michaud
représentant (819) 583-1365
(819) 549-2002

Permis de vendeur no 105 127

CARTES PROFESSIONNELLES

**Pierre G. PICARD
Martine BEAUCAGE**
AVOCATS et PROCUREURS

Bureau d'Aide Juridique
5139 Frontenac, tél. 583-1214
Lac-Mégantic - G6B 1H2

AVOCATS

PARADIS & GIGUÈRE
Claude PARADIS, Robert GIGUÈRE
AVOCATS

5109 Frontenac
LAC-MÉGANTIC 583-3833

Tél.: (819) 583-2776

**PIERRE GREFFARD
RENÉ MORIN**
AVOCATS et PROCUREURS

5284 rue Frontenac, Lac-Mégantic, G6B 1H3



**LE COIN
ARAMIS**
RAYMOND POULIOT
publiciste

CHIRURGIENS-DENTISTES

DR GÉRALD BOLDUC, d.d.s.
CHIRURGIEN DENTISTE
Sur rendez-vous: 9h00 à midi
Mercredi et samedi exceptés: 2h à 5h et 7h à 9h
3544 Milette 583-1026 Lac-Mégantic

MICHEL AUBUT
AVOCAT et PROCUREUR

BUREAU DISPENSANT L'AIDE JURIDIQUE
5256 Frontenac, LAC-MÉGANTIC
(entrée Édifice Uniprix) SUITE 111B 583-5193

ARPENTEUR-GEOMETRE

MICHEL GUAY
ARPENTEUR GÉOMETRE

4333 Baie des Sables - G6B 1R5
LAC-MÉGANTIC (819) 583-3936

CHIROPATICIENS

GUY LAJEUNESSE, d.c.
docteur en chiropratique

4798 rue Laval
LAC-MÉGANTIC P. Que 819 583-0128

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dr BRUNO BÉDARD
CHIRURGIEN DENTISTE
763, 14e Ave. La Guadeloupe (CLSC)
Beauce-Sud, tél. 459-6431

COMPTABLES

YVAN PLAMONDON, d.c.
docteur en chiropratique

5005 Champlain - LAC-MÉGANTIC - 583-3187

Bernard CHAMPAGNE, d.m.d.
DENTISTE

6312 Salaberry
LAC-MÉGANTIC 583-4707

**Bélanger
Hébert** COMPTABLES AGRÉÉS

5330, Boul. des Vétérans
LAC-MÉGANTIC : 583-0611
SHERBROOKE: Région 819 Composez 1 800 567-6101
Région 514 613 et 415 1 800 567 6958

SHERBROOKE - LAC-MÉGANTIC - COATICOOK - ASBESTOS
COWANSVILLE - MAGOG - RICHMOND - WOODBURY - STANSTED

DENTUROLOGISTES

DR JEAN ROY, d.d.s.
CHIRURGIEN DENTISTE
Sur rendez-vous 8h00 à midi et 1h30 à 5h00
Mercredi et samedi exceptés
6312 Salaberry
LAC-MÉGANTIC 583-2288

**MAHEU NOISEUX / THÉBERGE
DAIGLE GRONDIN HOUE**
COMPTABLES AGRÉÉS

4516 rue Laval, LAC-MÉGANTIC
(Québec) G6B 1C0 - Tél.: (819) 583-4363

ROGER DUMAS, d.d. DENTUROLOGISTE
4639 RUE LAVAL 583-0669

GUY PERREAULT, d.d. DENTUROLOGISTE
LAC-MÉGANTIC

du lundi au vendredi de 9h. à 9h.
le soir sur rendez-vous

ANDRÉ GILBERT, d.d.
LOUIS LEBLANC, d.d.
DENTUROLOGISTES

763 - 14e Av. - CLSC La Guadeloupe
Sur rendez-vous seulement (418) 459-6431

MARIO RODRIGUE, d.d.
DENTUROLOGISTE

3539 Thibodeau, Lac-Mégantic
583-1143 du lundi au vendredi de 9h à 5h
soir et fins de semaine sur rendez-vous

JEAN-ROCK THIBAudeau, d.d.
DENTUROLOGISTE

135 35, 10e ave St-Georges Est. Bce - (418) 228-7341
228, ave Cartier, La Guadeloupe - (418) 459-6224
159, 7e Rue - C.L.S.C. St-Gédéon - (418) 582-6374

MEDECINS

CLINIQUE MÉDICALE LAC-MÉGANTIC
Médecine familiale, Pédiatrie, Obstétrique - Heures de bureau sur rendez-vous
5256 rue Frontenac, Lac-Mégantic - Pour médecin de garde composez

WOBURN
Centre Municipal
mercredi soir

Dr Ginette Bouchard, m.d. 583-3344
Dr Daniel Brochu, m.d., L.M.C.C. 583-3347
Dr Gérard Chaput, m.d., C.M.F.C. 583-3345

Dr Claude Nadeau, m.d. 583-3347
Dr Franco Perron, m.d. 583-3344
Lily Vallières, diététicienne 583-3347

Michel Boucher, physiothérapeute 583-4746

Dr GÉRARD DUPRAT, m.d. F.R.C.S.
CHIRURGIEN GÉNÉRAL
5256 Frontenac, Suite 101, LAC-MÉGANTIC
583-5253

**CLINIQUE MÉDICALE
LAC-DROLET**
LISE GROSLUOUS, M.D.

696 Principale - LAC-DROLET 549-2776

CLINIQUE SANTÉ-FAMILLE
3904 Laval - LAC-MÉGANTIC - G6B 1A4
Téléphone: (819) 583-5533

MARC-RENÉ NOGUE, m.d. L.M.C.C. RAYMOND HOULE, m.d.

DR JEAN F. CÔTÉ, m.d.
MÉDECINE GÉNÉRALE

695 rue Poulin Tél.: 549-2323 - bur.
Lac-Drolet 549-2336 - Urg.

Dr PIERRE LAVIGNE m.d. F.R.C.S.
CHIRURGIEN GÉNÉRAL

5256 Frontenac, suite 101
Lac-Mégantic 583-3118

Dr JACK MACHIN m.d. L.M.C.C.
MÉDECINE FAMILIALE

3562 Agnès
LAC-MÉGANTIC 583-1922

J.-P. PARADIS, d.e.c., l.s.c.o.
Docteur en optométrie
Examen de la vue - Verres de contact
Entraînement visuel

583-4700 - 583-1333 5035 Boul. des Vétérans
LAC-MÉGANTIC

OPTOMÉTRISTES

DR MARCEL COUTURE, o.d.
OPTOMÉTRISTE

Pour rendez-vous, appelez
Bureau: 583-0404 5059 rue Frontenac

NOTAIRES

**Daniel DROUIN - Alain TALBOT
et Suzanne BOULANGER, notaires**
Me Drouin est cessionnaire des greffes des
notaires C. E. Côte et DeLourdes Lippé

4927 Laval LAC-MÉGANTIC 583-0787

Jean-Paul Normand, notaire

5256 rue Frontenac tél. 583-4442
l'édifice Ph. C. Charron LAC-MÉGANTIC

VEILLEUX & LESSARD
NOTAIRES et CONSEILLERS JURIDIQUES

5175 FRONTENAC LAC-MÉGANTIC
583-3141
89 rue Principale LAC-DROLET - 549-2922 25 Principale
N.-D. des Bois - 888-2433
121, rue Deltaire 532 Brault
St-Ludger - 548-5438 Woburn - 544-2131

VÉTÉRINAIRE

DR PIERRE OLIVIER
MÉDECIN VÉTÉRINAIRE

(Bureau) 5027, Rte 204 PIOPOLIS (résidence)
LAC-MÉGANTIC - 583-3232 583-3231

ORCHESTRE - L'orchestre "Renald Lacroix" vous fera passer d'agréables moments à tous les samedis soirs du mois de juillet au Club Aramis.

CARTES - Nous sommes actuellement 1096 membres en règle pour l'année 1986. Procurez vous votre nouvelle carte.

ACTIVITÉS - Un voyage est organisé à Montréal pour aller voir nos Expos au Stade Olympique le 10 août prochain. Le coût du billet sera sensiblement le même que celui de l'an dernier.

CROISIÈRE - Il y aura de plus une croisière sur le lac Mégantic au début du mois d'août. Nous vous en reparlerons.

ASSEMBLÉE - Notre prochaine assemblée générale se tiendra le dimanche 6 août à 10 heures. Que tous les membres se fassent un devoir d'y assister.

TOURNOI - Les 2-3 et 4 août prochains, il y aura un tournoi provincial de balle au Club Aramis. On vous y attend en grand nombre.

Andre Forest, publ.

Les syndiqués...

(suite de la page A-3)

Vendredi dernier, il était toutefois impossible de prédire les répercussions de cette assemblée d'information, tenue samedi.

**PIQUE-NIQUE
SYNDICAL**

Jeudi dernier, plusieurs employés ont défilé bruyam-

ment dans les rues de la ville, peu avant d'aller pique-niquer sur le parterre de la résidence du pdg de Bestar, M. Paulin Tardif, sur la rue Jeanne-Mance à Lac-Mégantic. En après-midi, leur manifestation s'est poursuivie au Carrefour de Lac-Mégantic où plusieurs pamphlets d'information ont été distribués expliquant la position du syndicat dans le présent conflit.

UN PEU D'HUMOUR



"J'ai eu ce maillot de bain pour un prix ridicule..."

À RETENIR...

L'emploi SI TU AS DES DIFFICULTÉS D'ORDRE ÉMOTIONNELLE
583-5290

TRANSPORT ADAPTÉ POUR PERSONNES HANDICAPÉES
583-4263

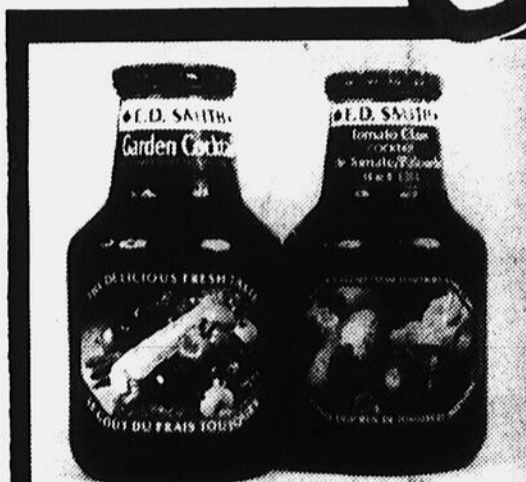
SECOURS - AMITIÉ
POSTE D'ÉCOUTE - COMPOSEZ 0
demandez ZÉNITH 5-3060

LA BOUÉE Pour femmes et enfants victimes de la violence
MAISON D'HÉBERGEMENT 583-1233

470

L'ÉTÉ ÉCONOMIE

C'est Payant!



JUS E.D. SMITH
TOMATES-PALOURDES
GARDEN COCKTAIL
CONT. 1.36 LITRE

149



TOMATES ENTIERES
HEINZ
RONDES
BTE 796 ML

79

BOISSONS

F.B.I.
LIMONADE, ORANGE, RAISIN
POMMES, FRAISES
PUNCH AUX FRUITS
CONT. 1.82 LITRE

109

SAUCE HOT CHICKEN
GRAD

BTE 398 ML

57

PÂTES ALIMENTAIRES

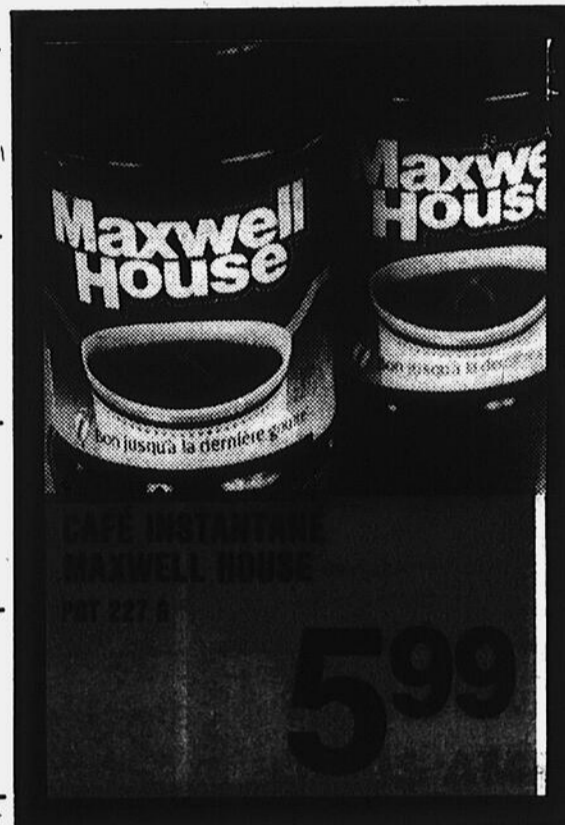
GRAD
MACARONI COUPÉ
SPAGHETTI, SPAGHETTINI
CELLO 900 G

89

MÉLANGES À GÂTEAUX
DUNCAN HINES

ASSORTIS
BTE 520 G

99



JUS D'ORANGE

F.B.I.
SURGELÉ
NON SUCRÉ, CONCENTRÉ
CONT. 341 ML

89

ESSUIE-TOUT
PRONTO

BLANC, AMANDE
JAUNE
PQT 2 ROULEAUX

79

PAPIER TOILETTE
DOVE

BLANC, AMANDE
PQT 4 ROULEAUX

99

DÉTERSIF EN POUVRE

ABC
POUR LESSIVE
BTE 3 LITRES

179

EN VIGUEUR DU 8 AU 12 JUILLET 1986

MARCHÉ
GRIMARD ENR.
2983 LAVAL
LAC-MÉGANTIC
583-0775

ÉPICERIE
CHEZ ROCK
4992 DOLLARD
LAC-MÉGANTIC
583-1785

MARCHÉ
CLAUDE GAGNON
231 PRINCIPALE
LAMBTON
486-2517

MARCHÉ
ARGUIN INC.
4881 LAVAL
LAC-MÉGANTIC
583-0244

NOMBREUX AUTRES
SPÉCIAUX EN
MAGASIN

CONSULTEZ NOTRE
CIRCULAIRE POUR
BEAUCOUP D'AUTRES
SPÉCIAUX.

SENIOR PRO

CONSYZ Connait!

AFFILIÉ À ALIGRO

Vous nous réservez le droit de limiter les quantités. Toute erreur éventuelle sera corrigée ou clarifiée par une affiche de rectification à notre comptoir. Les photos de ce cahier ne servent qu'à identifier la marque de commerce des produits annoncés. Certains produits pourront être remplacés par un autre de qualité équivalente.